LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta — Depuis 1928

Vol. 19 No. 09 — Edmonton, mercredi le 15 mai 1985 — 20 pages — 0.50

La pensée de la semaine

Il faut sourire de temps en temps, après tout, le Bon Dieu nous a donné une bouche, ... pas une boutonnière!

Gabriel Paradis

Editorial

Paul Denis commente les chiffres inquiétants sur la scolarisation des francophones hors Québec *p.4*

Rivière-la-Paix

La Coop de St-Isidore: prête à servir. *p.11*

Régional

Plamondon et Bonnyville: Deux rencontres culturelles; deux succès. *p.2*

Lors de la Soirée Gala '85 au Musée provincial à Edmonton, Gabrielle Bugeaud chantait une de ses chansons préférées "Moi, si j'étais un homme" de Diane Tell.
Sur un fond de cabaret, le spectacle de samedi dernier a été superbe. Voir photos et reportage en page 20.
(Photo: Paul Denis)

Procès Paquette

La décision Marshall est contestée devant les tribunaux

par Yves Lavertu

EDMONTON- Reprenant quant au fond la même argumentation que celle invoquée lors de la première requête, l'avocate Mary Moreau a expliqué lundi le 13 mai devant les tribunaux à Edmonton les raisons qui militent en faveur de la contestation du jugement de la Cour provinciale de l'automne dernier concernant l'impossibilité pour son client d'obtenir son procès en langue française dans cette province.

Invoqué en Cour du banc de la reine de l'Alberta, le présent appel du jugement Marshall ne constitue donc pas une requête en Cour d'Appel. La demande est plutôt le fruit d'une disposition spéciale de la Charte des droits et libertés qui permet dans certains cas une contestation d'un jugement en première instance sans pour autant devoir franchir le saut en Cour d'Appel.

Trois acteurs sont à nouveaux sur la scène. Il s'agit en premier lieu bien sûr des deux parties. Le gouvernement provincial siège ainsi du côté de la défense tandis que Mme Moreau assure la plaidoierie pour le plaignant M. Luc Paquette. Par ailleurs, on note la présence d'un intervenant devant les tribunaux. Il s'agit en l'occurrence des avocats du gouvernement fédéral.

On se rappelle que M. Paquette, Franco-ontarien d'origine avait été interpellé en Alberta pour possession de drogues dans l'intention d'en faire le commerce.

Celui-ci désirait, avant que l'enquête préliminaire ne débute, obtenir son procès dans sa langue maternelle. Me Moreau avait alors invoqué en cour provinciale une disposition de la Loi des Territoires du Nord-Ouest de 1886. Si cet article, comme le soutient toujours l'avocate du demandeur est encore valide, ce dernier octroierait alors la possibilité de faire une requête en français dans cette province issue du fractionnement en 1905 des "anciens" Territoires du Nord-Ouest.

Jusqu'à maintenant, il existe au moins deux autres affaires dans l'Ouest canadien qui se réfèrent à la même disposition et qui sont toujours en "attente". Il s'agit du cas Mercure en Saskatchewan et du cas Lefebvre de Calgary.

A venir

Un avant goût de la réunion du Conseil général de l'Association Canadienne-française de l'Alberta prévue pour les 1 et 2 juin.

Le Franco Régional

Une expérience réussie à poursuivre!

Gala de la région des Lacs de Bonnyville

par Daniel Tremblay

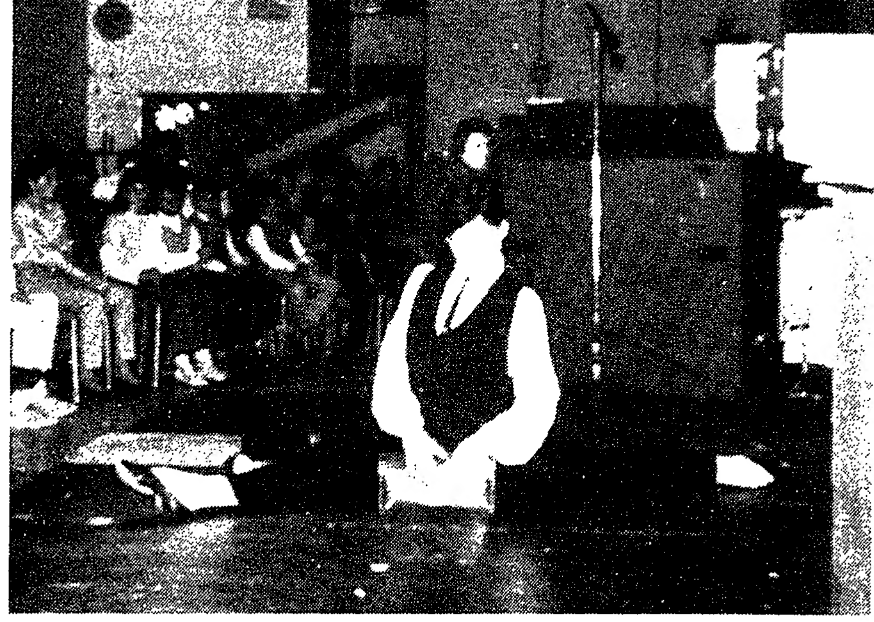
BONNYVILLE-A l'occasion du Gala de la région des Lacs de Bonnyville, une vingtaine "d'artistes amateurs" se sont produits sur la scène devant une audience évaluée à environ soixante-quinze personnes. Cette première expérience aux dires du président du comité du spectacle M. René Dallaire sera sûrement rééditée l'an prochain. Plusieurs spectateurs présents s'étaient en effet accordés à dire que ce premier Gala avait connu un succès indéniable tant au niveau de la présentation des spectacles que de la participation du public.

Voici la liste des artistes:

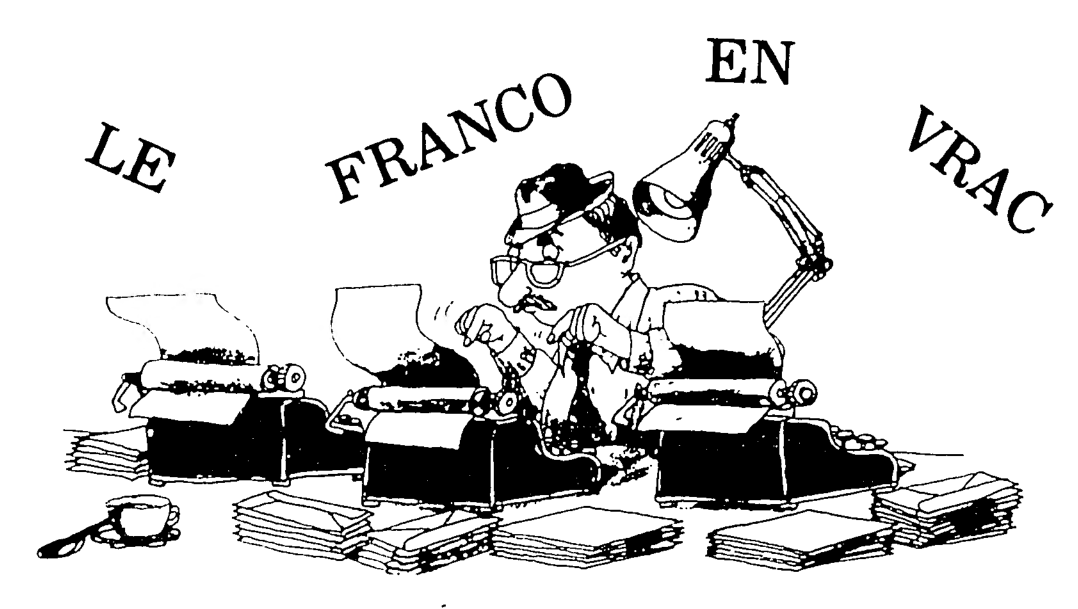
Eric Laporte, Mark Campeau, Louis Laporte, Sylvie Banman, Rachelle Lamoureux, Christine Ouellet, Colette Dumont, l'abbé Rosario Simard, Francine Tremblay, Eva Rondeau, Réal Croteau, Brigitte Rondeau, Cécile D. Biron, Anna Laplante, Josée Lajoie.

et des présentateurs:

Carmen Croteau (accompagnatrice), Claude Lajoie, Daniel Tremblay.



Francine Tremblay dans un numéro de contorsion et de mime. Carmen Croteau au piano joue: Sur les ponts de Paris.



Pour éviter "l'analphabétisme universitaire"

A la veille de l'ouverture en fin de semaine dernière à Ottawa d'un colloque sur l'enseignement post-secondaire chez les francophones hors Québec, la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ) a fait état de la situation alarmante en ce qui a trait au taux de faible scolarisation des francophones hors Québec.

Selon l'organisme, il existe à l'heure actuelle des "lacunes criantes" au niveau des programmes post-secondaires en français qui expliquent cette situation.

Des recoupements d'informations révèlent ainsi que sur une population francophone hors Québec (parlant le français à la maison) en 1981-82 de 668,000, la population étudiante universitaire se chiffrait à 13,328. Comparant la situation des anglophones du Québec qui compte durant cette même période une population de 809,000, la FFHQ indique que de ce nombre, 34,899 fréquentent les trois établissements universitaires de la province.

En fin de semaine dernière au colloque de la FFHQ, on a par ailleurs décidé de donner suite à cette rencontre afin d'explorer les possibilités de remédier, du moins en partie, au problème.

Un échange instructif

Près d'une trentaine de jeunes étudiants québécois vont pendant 13 semaines connaître ici en Alberta une expérience de travail dans divers ministères de la fonction publique provinciale.

En opération pour la cinquième année consécutive, l'entente entre le gouvernement du Québec et celui de l'Alberta permet à des étudiants des deux provinces respectives de se familiariser avec la culture et la langue de "l'autre solitude" tout en accumulant une expérience pertinente dans le champ de travail où ces derniers effectuent leurs études.

Un lauréat au septième ciel

Pour donner à sa façon un air d'importance à l'étudiant(e) méritoire qui sera récipiendaire de la première Médaille d'or des Pères Oblats de la Faculté St-Jean, la compagnie d'aviation Air France a décidé d'envoyer l'universitaire dans les airs. Celle-ci décernera au gagnant(e) du Concours un billet Toronto/Montréal-Paris qui sera pour l'étudiant(e) l'occasion rêvée de s'envoyer en l'air après des études plutôt "terre à terre".

A Plamondon
Spectacle culturel



Les enfants ont autant de plaisir à exécuter leur dance que peuvent avoir les adultes à les regarder.

par Raymonde Ménard

PLAMONDON-Le deuxième spectacle de danse multiculturelle vient de se produire dimanche le 5 mai dernier à Plamondon. Organisé par le comité de gigue de l'ACFA régionale de Plamondon-Lac La Biche, la rencontre culturelle est considérée comme un succès. Un public d'environ 260 personnes étaient présents pour l'occasion. Au menu, on pouvait noter la présence d'étudiants en immersion française qui ont évolué avec des danses d'inspiration folklorique. Enfin, divers spectacles de jazz et de gigue ont également été offerts.



Ils sont mignons n'est-ce pas!

Un grand succès: RENAISSANCE

par Guy Pariseau et Marie Leduc

Succès inespéré.. Production remarquable... Un défi majeur relevé avec beauté... Une oeuvre de collaboration à tous points de vue...

Autant de commentaires qui ont accueilli le poème dramatique **"Renaissance"** de Christine Dumitriu van Saanen, présenté le 4 mai en première mondiale à Calgary, et samedi dernier en reprise à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean d'Edmonton.

Oeuvre de collaboration, sans aucun doute. Une distribution magnifique, habilement orchestrée par Pierre Ronflé qui assurait la mise en scène. Un échange continuel entre l'Alliance Française de Calgary, Virginia Hunter, présidente, et la Société Alda Côté d'Edmonton, dirigée par Guy Pariseau et l'apport publicitaire très important de l'Alliance Française d'Edmonton, Président Jean-Claude Chatelet.

Un public enthousiaste, nombreux... amateurs de bon théâtre, avide de poésie écrite et imagée.

Les organisateurs veulent souligner la présence aux spectacles de quelques grandes personnalités et ce faisant les remercier de leur chaleureux appui. A Calgary, le Ministre Député d'Alberta Culture, l'Honorable John O'Neil; la Présidente des Alliances Française du Canada, Madame de la Tour Fondue Smith; le Délégué Général des Alliances Françaises du Canada à Ottawa, M. Maurice Venet; Madame Gertrude Laing, ancienne Présidente du Conseil des Arts du Canada; M.Paul Dumaine, Directeur des Services Français de Radio-Canada en Alberta, et Madame Carole Blackstaff, agente du Secrétariat d'Etat à Calgary.

A Edmonton, le Consul Général de France en Alberta, Monsieur Louis Bardollet; le Représentant Consulaire de Suisse en Alberta, Monsieur Pierre Monod; Madame Gamila Morcos, Doyen de la Faculté Saint-Jean; Monsieur Marcel Lavallée, Coordonnateur du Développement de l'Enseignement en français auprès du Ministère de l'Education de l'Alberta; Madame Gloria Saarinen, pianiste de Calgary et conseillère musical de **"Renaissance"**; le Directeur de l'Alliance Française de Calgary, Monsieur Albin Salzedo; le Directeur Artistique du Théâtre Français d'Edmonton, Monsieur Pierre Bokor.



La Terre (Odette Ronflé) au maquillage.



L'Homme (Jean-Pierre Januard) en compagnie de La Terre (Odette Ronflé)

Selon les mots-mêmes de l'auteur, "... l'Univers existe par la dualité espace-temps. **Renaissance** évolue dans un cadre déterminé par quatre coordonnées: l'espace, le temps, la vie et l'homme. Le point commun entre le monde réel et celui de la pièce est la continuité des cycles de vie, ou la renaissance".

La pièce, représentant le perpétuel renouvellement et déplacement de l'espèce humaine dans le temps et dans l'espace, mettait en vedette: Michel Charron (Moi), Martine Spence (l'autre), Odette Ronflé (la terre), Jean-Paul Perras (le commandant zéro), Guy Pariseau (le commandant un), Jean-Pierre Januard (l'homme) et finalement, Georges Blary (la voix de l'ordinateur).

Créée quarante années après l'hécatombe de la deuxième guerre mondiale, **Renaissance** se veut un message de paix et de solidarité de l'humanité toute entière. Dès ses débuts, l'humanité a lutté contre les mystères de la terre, qu'elle a voulu conquérir (1er tableau). Les principes des deux philosophies antagonistes, en lutte pour la suprématie dans la société de nos jours, sont révélés dans le deuxième tableau. Malgré le triomphe temporaire de la tristesse, exprimée par la danse accompagnée de paroles et de musique du troisième tableau, la matière ainsi que la vie renaissent. Le sujet du quatrième tableau est la vision d'une société future, portant l'empreinte d'une force spirituelle illimitée. Finalement, la libération émotionnelle et cérébrale de l'homme, qui atteint l'apothéose de la joie, est peinte dans le cinquième et dernier tableau.

Le spectacle très coloré mettait également en présence sur scène les danseurs: Sergio Ayca, Robert Corbeil, Jesus Nunez, Candace Prather, Stephanie Schmidt, Jane Thorson, de même que plusieurs enfants. Les costumes étaient signés Odette Ronflé et Virginia Hunter.

Le succès remporté au cours des deux représentations, des démarches ont, été entreprises afin de présenter **Renaissance** à Paris. La réalisation de la pièce **Renaissance** a été rendue possible grâce à une subvention du Alberta Culture.

Il est également fortement question que les comédiens formeraient une troupe permanente dont le nom pourrait bien être "Les compagnons de la Renaissance". L'avenir en dira davantage.

Lisez le Franco

EDITORIAL par Paul Denis

Les francophones à la poursuite de l'excellence tirent de l'arrière

Des statistiques, encore des statistiques, viennent rendre triste l'âme francophone, proie de l'assimilation en terre peu amicale.

Selon des statistiques rendues publiques par la Fédération des Francophones Hors Québec (FFHQ) il y trois fois moins d'étudiants francophones hors Québec inscrits à des études post-secondaires que d'étudiants anglophones à l'intérieur du Québec.

Les francophones hors Québec sont faiblement scolarisés nous dit-on parce que les programmes d'études post-secondaires en français sont déficients, tandis que la minorité anglophone du Québec est amplement servie par des universités et institutions anglaises de qualité.

Selon la FFHQ il y a 668,000 personnes qui parlent le français à la maison. De ce nombre, on compte 13,328 étudiants francophones universitaires et 6,448 étudiants de collèges communautaires.

Au Québec cependant l'histoire est toute autre. Il y a 809,000 anglophones et environ 35,000 sont inscrits à des études universitaires dispensées dans des institutions anglophones et 25,000 étudiants qui fréquentent les six collèges de langue anglaise.

Comment se fait-il que si peu de francophones hors Québec poursuivent leurs études après le niveau secondaire? La réponse est complexe, mais certains éléments de cette réponse sautent aux yeux.

D'abord il y a pénurie d'institution post-secondaire francophones dans les provinces dites anglophones ou bilingue. Peu de programmes universitaires et peu d'institutions post-secondaires existent pour inciter les jeunes francophones à entreprendre des études poussées. Rien d'intéressant en fin de compte encourage la jeunesse francophone à travailler fort à la poursuite de l'excellence.

Le système scolaire actuel a sans doute sa part de responsabilité dans ce résultat malheureux et quelque peu gênant.

On ne peut s'empêcher de penser ici à ce village au Manitoba, St-Pierre Jolys, où des parents se plaignent qu'il y a trop d'enseignement en français. Quelque 85 parents ont soumis une pétition contenant 330 signatures demandant que la proportion de l'enseignement en français soit réduite dans les deux écoles du village.

"Nous voulons que nos enfants reçoivent une meilleure instruction" de dire la présidente du groupe, comme si l'excellence était synonyme d'un enseignement en anglais.

Si les enfants n'arrivent pas à atteindre le niveau souhaité de connaissances, ce n'est pas la faute du français. Qu'on enseigne les mathématiques en français ou en anglais, rien ne change, 2 et 2 font toujours 4. Il en va de même pour tous les sujets. Et si les programmes et les professeurs encouragent les élèves à la poursuite de l'excellence ils seront bien récompensés.

Le jeune qui possède bien les deux langues n'aura pas de problèmes de transposition d'une langue à l'autre. De fait des études scientifiques démontrent clairement la capacité accrue de compréhension chez l'élève bilingue.

Pour bien préparer la jeunesse au monde du travail, qui pour la plupart se fera en anglais, le mieux c'est de lui donner une formation bilingue de haute qualité.

Ensuite, c'est d'accroître les programmes post-secondaires en français dans toutes les disciplines partout où les francophones sont rassemblés.

Un système scolaire axé sur la poursuite de l'excellence donnera des résultats positifs dépassant les attentes même des élèves.

Lettres ouvertes

Le Franco vous invite à exprimer votre opinion sur n'importe quel sujet qui vous tient à coeur. Toute lettre qui nous parvient pour publication dans les "Lettres ouvertes" doit contenir la signature véritable de l'auteur, son adresse et son numéro de téléphone, mais nous pouvons à la demande du signataire, employer un nom de plume pour protéger l'anonymat. Toute lettre sera publiée, in extenso en autant que possible à condition qu'elle ne soit pas sujet à libelle.

Une organisation hors pair

A qui de droit,

J'ai récemment eu l'opportunité de travailler en collaboration avec Les Blés d'Or. J'étais pour l'occasion animatrice d'un atelier tenu dans le cadre d'une fin de semaine sur le folklore musical canadien-français organisée à St-Paul par cet organisme.

A plusieurs points de vue, il m'est apparue que Les Blés d'Or constitue une organisation remarquable. Ils sont sérieux, consciencieux et imaginatif dans l'élaboration de leur programmation. Leur personnel est efficace, professionnel et sensible. Rarement ai-je autant eu plaisir à participer à un événement aussi bien "huilé" et rodé.

En plus de cette compétence déjà impressionnante, Les Blés d'Or ont de surcroît une formidable approche face à la sauvegarde et la promotion de leur héritage culturel. Leurs activités sont soigneusement orientées pour répondre non seulement aux besoins de la communauté franco-albertaine mais également de l'ensemble de la population albertaine. Cette fin de semaine d'ateliers à laquelle je participais a ainsi présenté une gamme agréablement bien dosée d'activités qui a su combler petits et grands grâce à un éventail musical varié marqué au coin d'une profonde richesse culturelle.

L'Alberta peut se compter priviligiée de posséder en son sein une organisation aussi compétente, dynamique et originale.

Sincèrement,
Lisa Ornstein,
Directrice musicale,
Les Danseries de Québec Inc.

LE FRANCO
Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928

Journal hebdomadaire publié le mercredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association Canadienne-française de l'Alberta, régionale d'Edmonton, sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA. En vertu d'une entente signée avec l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, tous les foyers francophones de cette région reçoivent le Franco.

Directeur-rédacteur: Paul Denis

Administration: Louise McKnight

Photo-composition: Sylvie Beauchamp-Guillette

Abonnements et montage: Lorelei Hironaka

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Téléphone: (403) 423-5672

L'abonnement annuel coûte:
1 an : 15$
2 ans: 25$

Enregistré comme courrier de 2e classe #1881





par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Si les Oilers pouvaient me lire!

Vous êtes-vous déjà arrêtés à penser qui peut lire vos pensées? J'ai la chance, par le biais de cette chronique, de pouvoir écrire tout ce qui me passe par la tête, ou du moins, de mettre en mots toutes les critiques et frustrations sportives qui m'assaillent dans mon sommeil. Mais je ne sais toujours pas qui sont les gens qui me lisent. Il y a sûrement ma mère et Monsieur Toupin, quelques professionels et des chômeurs. Mais je n'oserais jamais penser que les "vrais" gens de sport, les Sather, Gretzky, Carter ou Abdul-Jabbar prennent cinq minutes de leur temps pour absorber mes opinions.

Mais j'ai été entendu!

Avez-vous remarqué comment les arbitres ont changé leur fusil d'épaule depuis une semaine ou deux? Ils sont encore loin d'être "parfaits", mais il demeure que leur performance s'est grandement améliorée.

Je prendrai donc la chance, cette semaine de critiquer les Oilers d'Edmonton, dans l'espoir que les joueurs lisent cette chronique et se mettent à jouer de façon un peu plus acceptable. Au moment d'écrire ces lignes, leur série contre les Black Hawks de Chicago est égale à 2-2. Croyez-moi, elle devrait être terminée depuis dimanche, cette série.

Ecoutez. Il faut bien donner aux Hawks le crédit qu'il leur revient, mais il reste que ce sont les Oilers qui ont perdu ces deux rencontres, et non pas les Chicagolais qui les ont remportées. Je ne peux sincèrement pas dire que le pointage initial de 11-2 réflète l'écart réel qui existe entre ces deux équipes, mais je ne peux réellement pas m'expliquer qu'une même équipe puisse gagner par neuf buts et perdre deux fois de suite contre cet adversaire.

Les Oilers remporteront cette série en six rencontres au lieu de quatre, comme tous les experts et moi l'avions prédit. Et c'est probablement préférable.

Premièrement, ils n'auront pas de long repos avant la finale. Les joueurs et instructeurs ont tous vanté la tenue de l'équipe après le repos de neuf jours précédant la présente série, mais ces mêmes joueurs ont aussi avoué leur nervosité suite à ce long retard. L'attente crée une forme d'anxiété qui, à son tour, augmente le stress.

Deuxièmement, ces défaites auront eu pour résultat de rendre la série contre Chicago un peu plus intéressante que les deux premières. Winnipeg et Los Angeles sont des équipes plus respectables que leur fiche de séries a pu indiquer, mais dans le fin fond de mon for intérieur, je hais les séries de quatre rencontres. Il me faut un peu plus de nervosité pour parler de "vraies séries de la Coupe Stanley".

Et troisièmement, dans un même ordre d'idées, je pense que la série finale n'en sera que plus intéressante. Voyez-vous, j'estime que la finale de l'an dernier a manqué de piquant, justement parce que les Islanders étaient morts avant même d'avoir sauté sur la patinoire. Par contre, cette saison, il se peut que les Oilers aient à soigner quelques bleus ici et là avant, pendant et après les rencontres. Ça, c'est si ils se rendent en finale!

Les Oilers ont démontré à Chicago qu'ils sont encore jeune et immatures. Cette équipe possède deux fois le talent des Hawks, Flyers, et Nordiques mis ensemble. Le fait de perdre deux fois à Chicago aura démontré qu'ils ne sont toujours pas prêts. Attendez à l'an prochain, après qu'ils auront gagné la Coupe à deux reprises...là, ils seront forts!!

Bonne Semaine!



par Claude Roberto

Extraordinaire

Ce printemps: Liberté et passion pour les douceurs

La belle saison vient d'arriver. Et la mode printanière offre un choix de pastels et de couleurs plus soutenues.

Au chapitre des grands favoris, figurent le coton, les larges jupes, les grandes (vraiment grandes) chemises, les décolletés en V superprofonds, les ceintures épaisses et les mélanges d'imprimés de couleurs diverses.

Sachez aussi qu'à Paris, Rome et New York, l'Inde est le pays qui a frappé les collections des grands couturiers avec des pantalons bouffants, de riches tissus brodés, des draperies sur les hanches, des manteaux légers et étroits, des vestes à col droit... le tout en bleu indigo, safran, orange ou rose. Les combinaisons de noir et de blanc sont aussi à la mode.

La longueur des jupes varie des hanches aux chevilles et la liberté règne dans ce domaine. A chacun de développer des tendances selon les occasions et les goûts personnels. La petite jupe étroite et courte revient, mais cette fois-ci accompagnée d'une grande veste.

D'excellentes nouvelles au rayon des costumes de bain: on y retrouve les maillots d'une pièce-si-pratique-, les décolletés en V et les lignes de couleus brillantes sur fond noir, autant d'éléments amincissants.

Les accessoires sont grands et classiques. Alors finies les petites chaînes discrètes! Recherchez au contraire les boucles d'oreilles géantes et les grosses montres masculines. Les bijoux les plus populaires, ce printemps, sont en or véritable ou imité.

Le corps féminin cette saison, selon les canons de la mode, doit prendre des courbes raffermies par des muscles bien tonifiés. Alors au programme: des exercices physiques et surtout pas de régime dans l'inactivité. Environ trois séances par semaine (30-45 mn chaque fois) de mouvements aérobiques annuleront les excès de l'hiver. Elles brûleront un peu de gras et surtout donneront à votre corps la forme désirée.

Si vos jambes ne sont pas en très bon état, il faudra compter au moins un mois avant de voir un résultat. Ne désespérez surtout pas et continuer vos exercices tout au cours de l'été!

Les cheveux du printemps, on peut les caresser et les toucher à tout moment. A condition d'être plus doux, plus longs, plus féminins, à plusieurs étages ou gonflés, tout leur est permis. Il suffit d'une visite chez le coiffeur pour une bonne coupe. N'oubliez pas d'utiliser de petites barrettes ou des élastiques les jours de grand vents.

Les griffes rouges et aggressives sont totalement dépassées. Les ongles deviennent plus courts, légèrement teintés. Ils n'ont pas peur de travailler ou de jouer.

Les maquillages épais sont finis. Ils se veulent maintenant légers et doucement colorés, beaucoup moins mats que l'hiver dernier. Vive les nez qui brillent!

On retourne à la féminité et à la tendresse. Le fond de teint est de la même couleur que la peau et il ne doit pas épaissir le maquillage. Les tons pour les lèvres penchent également vers la discrétion et la douceur. Les crayons pour les yeux ne soulignent plus ceux-ci de gros traits noirs. Ils esquissent seulement. Les ombres à paupières suivent le mouvement. Elles sont plus légères et restent dans le pastel.

Rien de criard, en quelque sorte, et vous serez à la page.

ici Edmonton

Célébration chez les Soeurs de l'Assomption


de gauche à droite: Soeur Etiennette Camiré, Soeur Rachel Veillette, Soeur Jeanne Charlebois, Soeur Lavina Duperron, Soeur Marthe Rioux.

Dimanche le 5 mai, en l'Eglise de l'Immaculée Conception, avait lieu la célébration des jubilés de diamants et d'or de cinq religieuses de l'Assomption. La messe de 11 heures présidée par le Père Robert Paradis, curé, a revêtu un cachet digne d'une telle célébration. La chorale qui, chaque dimanche, nous permet de prier sur la beauté s'est surpassée ce dimanche-là. Après la messe il y eut goûter à la salle paroissiale pour tous les paroissiens, et le soir banquet pour les jubilaires et les membres de leur famille dont plusieurs étaient venus de loin, même du Québec.

Soeur Etiennette, qui célébrait son jubilé de diamant, est née au Québec. Elle fit profession chez les Soeurs de l'Assomption le 17 février 1925. Après avoir oeuvré quelques années dans l'Est, elle est venue dans l'Ouest en 1939. Pendant 51 ans elle fut organiste à l'Eglise paroissiale et professeur de musique, piano et violon. Depuis huit ans elle travaille au département d'audio-visuel du diocèse de St-Paul: une autre façon de poursuivre sa recherche de Dieu. Un esprit d'accueil, de disponibilité, de débrouillardise en font une femme aimable et exceptionnelle. Ayant été supérieure locale pendant plusieurs années, elle rend encore ce service au couvent de St-Paul.

Soeur Rachel Veillette, qui est aussi originaire du Québec, célèbre cette année son jubilé d'or. Après sa profession religieuse, elle s'est dévouée pendant 26 ans à l'éducation des jeunes surtout en Ontario. Arrivée dans l'Ouest en 1961, elle remplit la fonction de supérieure provinciale pendant une période de neuf ans. Soeur Rachel sait aider comme économe, infirmière, cuisinière, sacristine. Grâce à son talent inné pour la composition française, elle sait rendre de précieux services à ses compagnes et à la paroisse de l'Immaculée Conception qui bénéficie de son dévouement et de son savoir-faire. Soeur Rachel est une femme de foi, de charité chrétienne et de grande bonté.

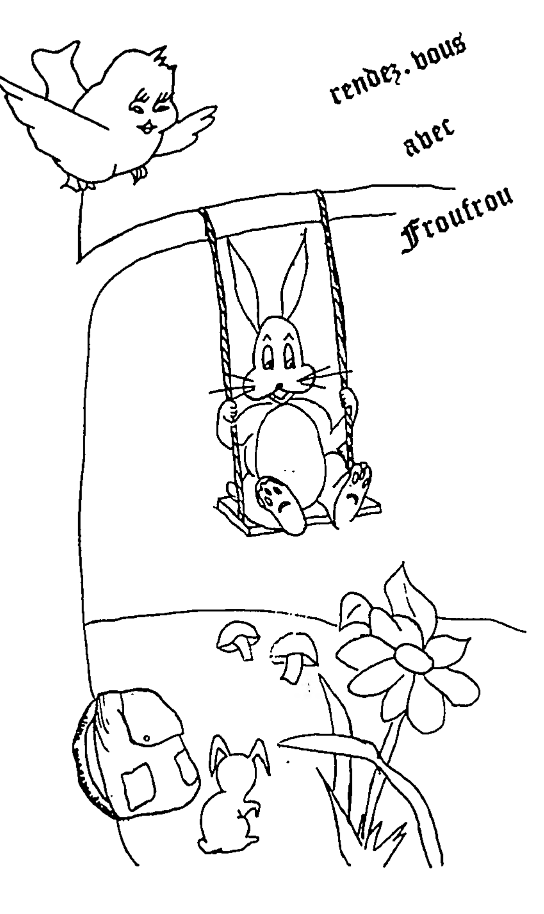
Soeur Jeanne Charlebois, la seule vraie "Westerner" des jubilaires, née à St-Paul, a fait profession religieuse en 1935. Elle passa plusieurs années dans des pensionnats indiens où elle était directrice des filles. Elle fut aussi aide à la maternelle et réceptionniste. Depuis quelques années Soeur Jeanne est surtout présente à sa mère agée et malade. Patience, sérénité, accueil, compassion, voilà des qualités caractéristiques de Soeur Jeanne.

Soeur Lavina Duperron, née au Michigan arriva à Plamondon avec sa famille lorsqu'elle était encore très jeune. Sa carrière d'éducatrice comprend 18 années à l'école secondaire de St-Paul comme professeur, assistante-directrice ou directrice, et près de 20 ans au Japon où elle dirigeait le département d'anglais au niveau collégial. Revenue en Alberta en 1982, elle continue sa carrière d'enseignement en donnant des cours privés d'anglais. A l'occasion elle sait aussi rendre service comme secrétaire. Son grand esprit de foi fait de Soeur Lavina une femme qui croit fermement à l'importance de l'éducation chrétienne pour l'avenir de l'Eglise.

Soeur Marthe Rioux née à Montréal, est arrivée en Alberta lorsqu'elle n'avait que deux mois. Son père, Arthur Rioux, a été le premier secrétaire général de l'ACFA. Devenue religieuse, Soeur Marthe s'est dévouée à l'éducation des jeunes comme professeur et directrice pendant 30 ans, puis elle a travaillé comme secrétaire à l'Académie Assomption et à l'école J. H. Picard. Depuis sa retraite elle s'est occupée à traduire des documents de l'anglais au français et du français à l'anglais. Elle visite régulièrement plusieurs personnes agées ou malades à qui elle apporte amitié et réconfort. Elle sait sympathiser avec ceux qi passent par l'épreuve et sa prière se fait plus intense pour soutenir leur foi et leur espérance.

Un merci bien spécial à tous ceux et celles qui ont préparé cette belle célébration liturgique et y ont participé. Chaleureuses félicitation au jubilaires!

Eveil et Animation



Dans le cadre du projet "Eveil et Animation des foyers francophones" mis sur pied par le comité d'éducation de l'ACFA régionale d'Edmonton, un troisième atelier littéraire a débuté, cette fois-ci dans le quartier de Millwoods. Une dizaine d'enfants étaient au "Rendez-vous de Frou-Frou" animé par Martine Picard. Ces jeunes n'ont eu aucun problème à participer à l'atelier, captivés et fascinés par l'attrait de Martine habillée en Pierrot la lune.

Ces rencontres permettent aux enfants de 3 à 5 ans de chanter, danser, écouter des merveilleux contes en français. Et si chacun des trois ateliers - les deux autres étaient à Sherwood Park et Londonderry - véhiculent les mêmes principes, chacun possède une personnalité propre. Mais pourtant, on chante, jusqu'à la maison où les enfants, ramènent les chansons copiées sur le bulletin "Rendez-vous avec Frou-Frou" et mettent leurs parents à l'épreuve...

Si vous désirez plus d'informations, veuillez contacter Diane Culhane au 469-6607

"Le Bourgeois Gentleman" à St-Albert

La Troupe de théâtre **Les Citoyens** de St-Albert présentera la pièce d'Antonine Maillet "Le Bourgeois Gentleman" le 6 et 7 juin prochains à 20h00 au théâtre Arden au St-Albert Place.

C'est en conjonction avec le festival annuel des arts de St-Albert que la troupe Les Citoyens présente cette comédie d'un nouveau riche décidé de s'anglisciser pour être accepté au sein de *l'establishment*.

Le prix d'entrée est de 5.00$, (abonnés du Théâtre Français d'Edmonton, 4.00$), et les billets sont disponibles au Théâtre Arden (459-1542).

Du Racquetball



Toujours dans le cadre de la semaine des Franco-Actifs, l'ACFA régionale d'Edmonton organise un tournoi de Racquetball qui aura lieu le mercredi 29 mai au Court House, 6325-103e rue - Edmonton.

Les joueurs seront divisés en 3 catégories, A= Experts; B= intermédiaires et C= débutants. Des personnes compétentes seront disponibles pour conseiller toute personne désireuse d'apprendre à jouer.

Le prix de participation est de 10$ par personne et la date limite d'inscription est le 23 mai au soir.

Pour plus d'informations, veuillez appeler le 469-4401.

Les farces du calendrier

Avis à tous les supertitieux

Le 14 mai les superticieux on pu constater que Henri IV, Roi de nos ancêtres fût assassiné le 14 mai 1610. Il était né un 14 décembre, 14 siècles, 14 décades, 14 ans après la nativité! Son nom, Henri DeBourbon compte 14 lettres. Sa femme naquit un 14 mai et c'est aussi un 14 mai que son fils Louis XIII renda l'âme. Cela en 1643, date dont les chiffres additionnés donne au total 14.

Le dicton du mois:

Du mois de mai la chaleur de tout l'an dit l'ardeur.

ici Edmonton

Ecole française - Interrogations

Vous dites que les Canadiens à travers le Canada hors Québec ont aboli les écoles établies et contrôlée par les parents francophones et catholiques depuis le début de notre histoire. Alors, pourquoi, tout d'un coup, on pense pouvoir faire revivre ces écoles?

Ce qui donne espoir aux francophones hors Québec c'est la "Charte des droits et libertés" signée par nos premiers ministres en 1982. Cette Charte garantit nos droits à faire instruire nos enfants dans notre langue. Elle ne définit pas du tout par quels moyens nous allons faire instruire nos enfants en français. Notre gros bon sens nous dit que pour instruire nos enfants, il faudra que le gouvernement provincial nous permette d'établir des écoles qui ont cette institution des **francophones en français** comme objectif principal. Voilà la source de l'espoir que les francophones minoritaires ressentent depuis 1982. Prenons un moment pour lire, non pas l'article 23 lui-même, mais une paraphrase plus accessible à nous, publiée par le gouvernement fédéral:

"Cet article de la Charte renferme des garanties importantes concernant les droits des minorités linguistiques, dans le domaine de l'éducation.

Le droits des Canadiens appartenant à la minorité de langue française ou de langue anglaise dans une province de faire instruire leurs enfants dans leur propre langue sont déterminés selon les trois critères suivants:

1. **La langue maternelle.** Si votre langue maternelle (la première langue apprise et encore comprise) est le français et si vous demeurez dans une province à majorité anglophone, vous aurez de par la Constitution le droit de faire instruire vos enfants en français. Ce critère est d'une importance primordiale pour les Canadiens francophones qui vivent à l'extérieur du Québec: en effet, il assure aux jeunes Canadiens-français la possibilité de recevoir leur instruction en français, même si leurs parents n'ont pas reçu la leur en français.

2. **La langue d'instruction des parents (au Canada).** Si vous avez reçu votre instruction en anglais au Canada et si vous vivez au Québec, vous pouvez envoyer vos enfants dans une école anglaise dans cette province. De la même façon, si vous avec reçu votre instruction en français au Canada et si vous vivez dans une des neuf provinces à majorité anglophone, vos enfants peuvent recevoir leur instruction en français dans ces provinces.

3. **La langue d'instruction des autres enfants de la famille.** Si l'un de vos enfants a reçu ou reçoit son instruction primaire ou secondaire en français ou en anglais au Canada, vous avez le droit de faire instruire vos autres enfants dans le même langue.

Ces trois critères sont soumis à la condition qu'il y ait assez d'enfants dans une région donnée, appartenant à une même minorité linguistique, pour justifier à leur endroit la prestation, à même les fonds publics, de l'instruction dans la langue de cette minorité.

...Lorsqu'une personne peut satisfaire à l'un ou l'autre de ces critères, elle jouit d'un droit garantit par la Constitution à l'accès aux systèmes d'éducation dans la langue de la minorité linguistique et ceci à travers le Canada."

Gouvernement du Canada, **La Charte des droits et libertés; Guide à l'intention des Canadiens,** Ottawa, 1982, pp. 25, 26.

Pour de plus amples renseignements au sujet de l'école française, communiquez avec Mme Johanne Beauchamp-Cornellier à l'ACFA provinciale au numéro 423-1680.



Les Années Perdues

Boîte à Popicos présente **"Les Années Perdues"** au Théâtre Popicos, 8520 - 91e rue, du 23 au 26 mai à 20h00, avec une avant-première le 22 mai. Les billets, qu'on peut réserver à Boîte à Popicos (469-7193), sont de 5.00$ pour adultes et de 3.00$ pour étudiants et personnes de l'âge d'or.

"Les Années Perdues" est une traduction originale de la pièce "Ten Lost Years" inspirée du livre du même titre de Barry Broadfoot. Elle démontre de façon vigoureuse cette page obscure de notre histoire canadienne qu'a été la Dépression des années 30.

"Quelque chose d'autre que vous devriez savoir est que toutes les chansons et les histoires que vous allez entendre sont les histoires de gens, à travers le pays, qui ont survécu la Dépression. Et elles sont toutes vraies." (Les Années Perdues)

Ces histoires et ces chansons seront ramenées à la vie par neuf comédiens, trois musiciens et une équipe de production enjouée et dévouée.

Le projet communautaire, initié par Boîte à Popicos, se veut être une expérience de découverte des différents aspects du théâtre. Il a regroupé un ensemble de personnes énergiques qui ont travaillé trois mois en ateliers afin de réaliser leur but.

Ce projet a été possible grâce à l'appui de "Alberta Cultural Heritage Founda-

Cours de premiers soins

Des cours de premiers soins en français seront offerts par Maria Vieira de l'Ambulance St-Jean.

Ces cours auront lieu:

vendredi 31 mai de 7 à 10 heures
samedi 1er juin de 8 à 16 heures
dimanche 2 juin de 12 à 16 heures
au Centre de Rencontres de l'ACFA régionale d'Edmonton

Les frais d'inscription sont de 40$ et comprennent livres et bandages.

Dans le cadre de l'Année internationale de la jeunesse, une subvention permettra aux jeunes de 16 à 24 ans de participer à ce stage pour moitié prix (20$).

Inscrivez-vous dès maintenant auprès de notre bureau (tél: 469-4401). Seules les 18 premières personnes pourront être retenues.

Devenez moniteur / monitrice

en suivant

les sessions de formation

24,25 et 26 mai

- technique de canotage
- jeux
- cuisine de plein air
- orientation et survie en forêt

31 mai et 1 et 2 juin

- cours de secourisme (40$ et 20$ pour les 18-24 ans)

8 et 9 juin

- animation de groupe
- chants

Pour des informations complémentaires, contacter le 469-6607

Un projet de l'ACFA régionale d'Edmonton, en collaboration avec l'Association des Scouts et Guides de l'Alberta.

Congrès annuel
de
L'Association canadienne des professeurs d'immersion

"Un regard sur l'avenir / Looking towards the future

Edmonton, Alberta
au Centre des Congrès
les 7, 8 et 9 novembre 1985

L'inscription au pré-congrès*	40$
L'inscription au congrès: (membres)	75$
(non-membres)	100$
Visite dans les écoles	10$
Adhésion à l'ACPI	25$
Banquet et danse: (membres)	10$
(non membres)	30$

* Le pré-congrès s'adresse aux administrateurs, directeurs d'école, conseillers pédagogiques, coordonnateurs et professeurs universitaires.

Près d'une centaine d'ateliers seront offerts lors du 9e congrès national de l'ACPI qui couvriront des thèmes tels:

- les approches pédagogiques innovatrices'
- les différents styles d'apprentissage;
- le perfectionnement des enseignants, la téléconférence
- l'organisation et l'administration des programmes d'immersion;
- la recherche en immersion;
- les programmes de la maternelle, de l'élémentaire et du secondaire;
- l'évaluation;
- l'informatique et l'immersion;
- et bien d'autres...

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Jocelyne Beaulieu
Faculté St-Jean
8406-91e rue
Edmonton, Alberta
Tél: 468-1254

Le Franco Régional

Deux autres concours oratoires à Calgary

par Marie Leduc
CALGARY-Les concours oratoires connaissent une vague de faveur à l'heure actuelle. Un deuxième concours avait lieu les 3 et 4 mai derniers à Calgary. Il s'agit de celui organisé pour les étudiants du niveau secondaire bilingue de la commission scolaire publique.

Au cours de la soirée de vendredi et de la journée de samedi, environ 160 étudiants ont défilé devant dix juges, dont quatre étaient des professeurs d'université, pour présenter soit des saynètes, soit de la poésie ou des discours.

Chaque finaliste s'est vu mériter un certificat et trois grands finalistes ont eu l'honneur de participer au concours oratoire provincial qui a eu lieu à Edmonton le 11 mai. Les trois heureux gagnants sont: Ruth Epstein (7e année, immersion tardive, Bishop Pinkham), Tania Van Biesen (10e année, Western Canada) et Tobi Christensen (11e année, Western Canada). Les gagnants du concours provincial auront le privilège, par la suite, de se présenter au concours oratoire national qui a lieu à Ottawa à la fin de mai.

Comme pour les autres concours oratoires, des points étaient attribués pour le niveau de la langue et l'originalité de la présentation (catégorie saynètes), pour les poèmes et les discours, une grande importance était accordée à la clarté et au niveau du français.

Selon l'organisatrice, Lise Doran, spécialiste des programmes bilingues, le concours oratoire au niveau secondaire est très populaire et l'expérience s'est avérée concluante depuis deux ans et il est déjà assuré qu'un autre concours aura lieu l'année prochaine.

Quant à celui du niveau primaire, il a eu lieu vendredi le 10 mai et samedi le 11 mai. C'est Janita Landry, spécialiste des programmes d'immersion au Calgary Board of Education qui en était l'organisatrice. Environ 160 élèves se sont présentés à cet événement et là aussi, les organisateurs étaient enchantés des résultats.

Première rencontre des Formations des Arts de la scène

Ce n'est qu'un début



Les participants de la Rencontre des Formations des Arts de la scène ont demandé que l'expérience soit répétée en mettant l'accent sur le côté pratique en atelier.

par Paul Denis
Les 28 et 29 avril derniers avait lieu au Théâtre Français d'Edmonton la première rencontre des Formations des Arts de la scène de l'Alberta.

Cette première rencontre a réuni six groupes artistiques venant d'Edmonton, de Rivière-la-Paix et de St-Paul. Il y avait la troupe des Blés d'Or de St-Paul, La Débâcle de Rivière-la-Paix, les Dandinettes de Girouxville, le Théâtre des Alentours de St-Paul, Le Cercle Dramatique de St-Paul et Les Bûcherons d'Edmonton.

Le but premier de cette rencontre a été de répondre au besoin de plus en plus pressant de collaboration entre les différentes Formations des Arts de la scène en Alberta. Ensemble tous ces groupes peuvent élaborer des projets de toutes sortes, échanges d'expertise, de spectacles, d'information, d'outils, etc...

A l'occasion de cette première rencontre organisée par le TFE les participants ont assisté à des ateliers traitant de divers sujets d'intérêt général dans le monde artistique. Par exemple, l'atelier sur les "directions artistiques et administratives" traitait du conflit inhérent dans le double rôle du directeur artistique qui s'occupe également de l'administration. Les ateliers ont adressé aussi les questions de publicité, décors, costumes, éclairage, son, planification financière, développement des marchés, campagnes d'abonnement, tournées et d'autres encore.

Les participants ont apprécié cette rencontre et ont manifesté le désir d'en faire une autre l'année prochaine en mettant l'accent sur le côté pratique dans les ateliers.

Le concours linguistique à Calgary

Des étudiants de Fort McMurray reviennent honorés

par Claudette Rideout
FORT McMURRAY-Encore une fois Marjolaine Campeau revient à Fort McMurray avec des gagnants. Pendant la dernière fin de semaine d'avril s'est déroulé à Calgary le concours linguistique pour les élèves de 15 et 16 ans.

Représentants l'école Father Patrick Mercredi, 17 certificats ont été remportés.

Certains d'entre eux ont gagné deux certificats. Il s'agit de Brigitte Morin, Wendy Goolchalan, Suzanne Bédard et Ronald Derworiz.

Les autres gagnants d'un certificat sont: Harbir Bains, Patrick Thibaudeau, Nousheen Huk, Kim Rodgers, Usha Maharej, Vicky Urtiaga, Steve Bergeron, Claudette Ménard et Ken Takano.

Ces élèves qui sont partis le vendredi matin ont dû faire 8 heures d'autobus. Ceux-ci ont passé la journée du samedi à faire des tests oraux de lecture des poèmes, de présentation française. Ça été une longue journée qui leur a apporté bien des mérites. Le samedi soir, ils ont eu le souper et le banquet qui se sont terminés vers 23 heures. Et ils sont revenus à Fort McMurray le dimanche.

Félicitations à tous ces jeunes talents qui ont su bien représenter Fort McMurray.

Première Folklories franco-albertaines

L'Alliance Chorale Alberta est heureuse d'annoncer ses premières Folklories franco-albertaines qui auront lieu du 8 au 18 juillet à Edmonton au théâtre de La Boîte à Popicos.

L'objectif des Folklories, ouvert à tous les jeunes francophones de 6 à 14 ans, est de sensibiliser et de préserver chez ces jeunes francophones notre patrimoine culturel à travers les arts musicaux.

Les activités et les ateliers auront lieu de 9h00 à 17h00 et chaque enfant aura l'occasion de faire du chant choral, de la danse folklorique et du théâtre avec, en plus, un choix d'autres activités; le tout provenant, naturellement, du folklore canadien-français.

La modique somme de 100.00$ par enfant est requise pour l'inscription et une réduction de 10.00$ sera accordée pour le deuxième et troisième enfant d'une même famille.

Pour tout renseignement et l'inscription, veuillez contacter:

L'Alliance Chorale Alberta
101, 8925 - 82 avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2
tél: (403) 465-5515

Le Franco Régional

L'Abbé Jean-Luc Pigeon célèbre le 25e anniversaire de son Ordination à la Prêtrise



Le Père Pigeon entouré de ses frères et soeurs (photo courtoisie du St-Paul Journal)

par Thérèse Théroux

Dimanche, le 28 avril, 1985, les paroisses de Lafond et d'Elk Point ont fêté le 25e anniversaire d'ordination à la prêtrise de leur curé, l'Abbé Jean-Luc Pigeon.

La célébration commença par une messe à 16h00 dans l'Eglise de Lafond. Mgr. l'évêque Raymond Roy a célébré la messe, assisté des Abbés J. L. Pigeon et Réal Levasseur. Onze autres prêtres du diocèse de St-Paul étaient aussi présents. De beaux cantiques, appropriés pour l'occasion, furent chantés par les chorales de Lafond et d'Elk Point.

Mgr. Roy, dans son homélie, nous a rappelé la grande valeur du prêtre dans sa paroisse et le besoin, partout, de vocations à la prêtrise.

On remarquait dans le premier banc, six membres de la famille Pigeon, venus de divers parties du Québec, pour se joindre aux gens de l'ouest, pour fêter leur frère. Il y avait aussi beaucoup d'anciens paroissiens et amis venus aux célébrations.

De l'Eglise, la foule se rendit au gymnase de l'école de Lafond, qui avait été décoré avec des guirlandes bleues et blanches. Des grandes lettres argentées offrant des félicitations au jubilaire, faisaient parties des décorations du mur à l'arrière de la table d'honneur.

Mme Joséphine Brault fit valoir ses talents d'artiste, en faisant un grand calice bleu, avec un gros 25 argenté au centre, puis les symboles de la prêtrise - la houlette, l'étole et le livre - tout ceci figurait sous les lettres, à l'arrière de la table d'honneur. On remarquait aussi sur la table, un beau gâteau, avec inscription pour l'occasion, don de Mme Léona Côté. De chaque côté, de beaux bouquets de fleurs bleues et blanches complétaient le décor. Quand tous les gens furent assis, M. Aimé Foisy, notre maître de cérémonies invita Soeur Dubois, a.s.v. de St-Paul, à réciter le bénédicité, une tâche dont elle s'acquitta très bien, en anglais et en français.

Ensuite tous partagèrent un délicieux repas, à la fortune du pot, "Pot Luck" servi genre buffet. Le seul problème était l'embarras du choix.

Quant tous furent rassasiés, M. Alphonse Malo proposa un toast au jubilaire, lui souhaitant toutes sortes de bonnes choses, mais surtout bonne santé, afin de pouvoir continuer son ministère pendant encore beaucoup d'années.

Edmont Côté avait installé un système de hauts-parleurs et s'en servait pour nous faire entendre de la belle et douce musique avant et pendant presque tout le repas.

Ensuite commença le programme de la veillée. M. George Mackenzie, d'Elk Point offrit les bons souhaits de la paroisse St-Michael, notant les nombreuses améliorations que l'Abbé Pigeon avait fait luimême ou fait faire, surtout à leur Eglise, entre autre l'achat d'une nouvelle orgue. Il a donné son message en anglais et en français puisqu'il connait les deux langues.

M. Jules Journault apporta les voeux de la paroisse Lafond, exprimant une grande appréciation de tous les services que l'Abbé Pigeon rend à cette paroisse. Jules, ayant bien écouté l'homélie à Mgr. Roy, nota que Lafond avait déjà fourni à l'Eglise deux prêtres: l'Abbé Emile Brière et l'Abbé Joseph Fouquette. Jules aussi donna son message dans les deux langues, car lui aussi est bilingue.

Edmond Côté, s'accompagnant sur la guitare, nous chanta, en solo, le beau cantique "Ressembler à notre Dieu". Ceci fut suivi de "Sing a New Song" par Edmond, Fernande Journault et Gérard Tremblay. Ensuite ce fut le tour du frère de l'Abbé Pigeon, Denis, qui nous chanta un bon vieux chant: "Alouette, n'aies pas peur de moi" qui fut bien apprécié par la foule. Et le clou de cette petite interlude de chant, nous fut donné par le jubilaire lui même, l'Abbé Jean-Luc Pigeon, qui nous rendit de sa belle voix, son chant favori "Le Crédo du Payson". Au deuxième refrain, plus de la moitié de l'audience s'est joint au soliste et le tout finit sur une note bien forte et bien applaudie. C'est Mme Eva (Duguay) Ruptash, ancienne paroissienne et organiste de Brosseau qui nous a révélé le nom de ce chant favori.

Puis ce fut le moment de la présentation des cadeaux, d'abord de ses deux paroisses: une belle montre en or, engravée en mots adaptés à l'occasion; une belle plaque en argent avec les noms des dix paroisses où l'Abbé Pigeon a oeuvré pendant ces 25 ans passés; une bourse et de nombreuses cartes furent présentés par Mme Thérèse Théroux. L'Abbé Pigeon accepta ces souvenirs très gracieusement et prit cette occasion, au micro, pour remercier tout le monde d'avoir fait de cette journée une si heureuse occasion.

Ensuite, une autre surprise. Mme Denis Pigeon présenta un cadeau de la part des six membres de la famille, présents à Lafond pour cette fête. L'Abbé Pigeon, malgré sa grande surprise, est venu à bout de contrôler ses émotions et remercia sa belle-soeur très gentillement, disant que leur présence était déjà un gros cadeau.

Puisque tout bonne chose à sa fin, ce fut le temps des derniers chants. Mgr. Roy entonna et tous les prêtres présents se joignirent à lui pour le chant "C'est à ton tour, mon cher Jean-Luc, de te laisser parler d'amour". Ensuite tous se joignirent à Gérard Tremblay et Jules Journault qui chantaient au micro "Il est en or", "Il n'y en a pas comme vous" et pour finir "For he's a jolly good fellow".

Les prêtres et les gens qui avaient loin à faire pour retourner chez eux, ont fait leurs adieux. Beaucoup sont restés pour jaser avec les parents, amis, et les visiteurs du Québec.

Le comité d'organisation remercie tous ceux et celles qui ont contribué au grand succès de cette fête. Un merci spécial à Lawrence Bodnar du magasin Foisy, notre photographe pour la journée.

Pour combler tout ceci, l'Abbé Pigeon a eu une autre grande surprise, lorsque Mgr. Roy lui annonça qu'il avait été choisi pour assister, au nom des prêtres et de ses paroissiens, aux fêtes, à Rome le 25 mai, lorsque Mgr. Edouard Gagnon recevra son chapeau de Cardinal. L'Abbé Pigeon a eu Mgr. Gagnon comme supérieur au Grand Séminaire de St-Boniface, Manitoba, durant 4 ans et ensuite a été son chancelier / procureur à St-Paul durant 3 ans. Donc l'occasion de le revoir, en cette grande circonstance, sera doublement chère pour lui.

Subvention fédérale aux citoyens de l'âge d'or de Marie-Reine

EDMONTON-Un organisme de citoyens d'âge d'or de Marie-Reine a reçu une subvention dans le cadre du programme fédéral "Nouveaux Horizons", a annoncé aujourd'hui M. Jake Epp, ministre de la Santé et du Bien-être.

Le "Club de Bel Age" reçoit 4,795$ pour étendre son programme d'activités sociales et récréatives aux sports suivants: jeux de quilles, galets et cartes. Les citoyens de l'âge d'or de Marie-Reine et de la région avoisinante pourront prendre part à ces activités dans leur local de la salle communautaire de Marie-Reine. On s'attend à ce que le local devienne, grâce à l'expansion du programme, le centre principal des activités du club.

"Nouveaux Horizons" est un programme de Santé et Bien-être Canada, qui a été créé pour promouvoir les talents, les aptitudes et les intérêts des retraités canadiens. Depuis 1972, année de sa mise en oeuvre on a accordé, aux termes de ce programme, des subventions d'un total de 9,685,293$ à 1,510 groupes de l'Alberta.

Le Franco Provincial

La Saskatchewan se souvient de Riel


LE CIMETIERE DE BATOCHE, l'église et le presbytère nous rappellent les évènements tragiques de la rébellion du nord-ouest, il y a déjà 100 ans (photo Tourisme Canada).

Paul Cipywnyk

La dernière bataille disputée sur le sol canadien eut lieu pendant la Rébellion du Nord-Ouest en 1885, dans ce qui est aujourd'hui la province de la Saskatchewan.

En 1985, les Canadiens et les visiteurs s'uniront par tout le pays pour célébrer le patrimoine du Canada et pour commémorer le centenaire de nos parcs nationaux.

Le grand projet du centenaire de Parcs Canada pour la région des Prairies porte sur le Parc historique national de Batoche, où les troupes indiennes et métis commandées par Louis Riel livrèrent leur dernier combat contre les forces canadiennes il y a 100 ans.

Louis Riel, un métis d'origine franco-indienne, naquit en 1844 à Saint-Boniface, aujourd'hui annexée à Winnipeg, au Manitoba. Plus instruit que la majorité des premiers habitants de l'Ouest, il fut choisi pour diriger l'opposition contre la vente du territoire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui comprenait alors presque tout l'Ouest du pays à partir de l'Ontario, au gouvernement du Canada.

Louis Riel mit sur pied un gouvernement provisoire pour défendre les intérêts des Métis qui craignaient que le gouvernement du premier ministre Sir John A. Macdonald empiète sur leurs traditions linguistiques et religieuses ainsi que sur leur mode de vie semi-nomade.

La province du Manitoba fut créée en 1870 et l'on accorda des garanties aux autochtones, mais Louis Riel dut s'enfuir aux Etats-Unis après l'exécution d'un anglophone "traître" à sa cause.

Délogés de leurs terres par des spéculateurs de l'Est, beaucoup de Métis émigrèrent vers l'ouest ou vers le nord, pour s'établir enfin dans une région située entre les rivières Saskatchewan Nord et Sud.

Mais, à leur suite, on vit bientôt arriver le chemin de fer et les arpenteurs du gouvernement chargés de morceler le territoire et de promouvoir la colonisation. En 1884, après avoir parcouru 965 milles, une délégation arriva au Montana pour demander à Louis Riel de revenir diriger les siens.

De Batoche, Riel envoya une pétition à Ottawa pour expliquer les doléances des Blancs, des Indiens et des Métis de la région.

Devant le manque d'intérêt de Macdonald, il mit sur pied un nouveau gouvernement provisoire. Ses tentatives d'organisation des bandes indiennes réduites à la famine par la disparition des bisons et par la négligence du gouvernement effrayèrent bientôt les colons blancs.

La Police montée du Nord-Ouest (ancêtre de la GRC) fut envoyée en renfort à Prince Albert, l'établissement blanc important le plus proche de Batoche. Gabriel Dumont, le brillant commandant en chef de Riel, voulut attaquer sans attendre mais son chef s'y refusa.

Le 26 mars 1885, le surintendant Crozier de la Police montée, commandant le fort Carlton à 32 kilomètres à l'ouest de Batoche, marcha sur Duck Lake, à 1 kilomètres de Batoche, avec une centaine d'hommes, policiers et volontaires.

Il fut accueilli par une troupe de Métis, et les adversaires consentirent à parlementer. Mais un coup de feu déclencha la bagarre dont le frère de Gabriel Dumont, Isadore, fut l'une des premières victimes. Après 40 minutes de combat, Crozier avait perdu 12 hommes et 11 autres étaient blessés. Plus habitués à combattre sur la plaine, les Métis ne comptèrent que quatre morts.

Quelles qu'en aient été les causes, le "massacre" de Duck Lake scandalisa la population canadienne. De Halifax à Winnipeg, des centaines d'hommes se portèrent volontaires pour étouffer la rébellion. Le général Middleton arriva à Winnipeg le 27 mars; le 10 avril, il marchait sur Batoche.

Dans le Nord-Ouest, les Crics du chef Poundmaker assiégeaient Battleford, tandis que des têtes chaudes de la bande du chef Big Bear avaient massacré neuf Blancs à Frog Lake.

Malgré les consignes de leur chef pacifiste, les guerriers de Big Bear assiégèrent le fort Pitt et firent plusieurs prisonniers. Le détachement de la Police montée, commandé par l'inspecteur Francis Dickens (fils du romancier Charles Dickens) s'échappa et gagna le fort Battleford.

Dumont était pressé d'attaquer, conscient que les tactiques de guérilla représentaient la seule porte de salut, mais Riel ne voulait rien entendre. Celui-ci avait d'ailleurs un comportement étrange depuis quelques temps: il semblait se prendre pour un nouveau messie et assurait que son peuple n'avait rien à craindre à Batoche.

A Fish Creek, juste au sud de Batoche, Dumont tendit une embuscade à Middleton. La bataille fit 50 victimes dans l'armée et 29 parmi les Métis et leur alliés indiens. Middleton avait pour lui le nombre et les réserves; en outre, il disposait d'une nouvelle invention, le fusil Gatling, ancêtre de la mitrailleuse.

Les Métis de Batoche résistèrent pendant quatre jours; lorsque Middleton en vint finalement à bout, ils en étaient réduits à charger leurs vieux fusils avec des cailloux et des clous.

Louis Riel se rendit le 15 mai, tandis que Dumont parvenait à s'enfuir aux Etats-Unis.

Attaqué à Cut Knife Hill Poundmaker eut peine à empêcher ses guerriers de mettre en fuite une colonne commandée par le colonnel Otter. Ayant tenté, mais trop tard, de rejoindre Riel plus au sud, il déposa les armes devant Middleton à Battleford.

Toujours en proie à la famine, la bande de Big Bear se battit à Frenchman's Butte et à Steele Narrows. Les prisonniers furent relâchés sans avoir subi de mauvais traitements et les Indiens abandonnèrent la partie. Big Bear alla se livrer à la Police montée le 2 juillet.

Louis Riel subit son procès à Régina, où il fut reconnu coupable de trahison le 1er août. Pendu le 16 novembre à la caserne de la Police montée, il fut exposé pendant deux jours chez sa mère à Saint Vital, aujourd'hui en banlieue de Winnipeg, puis inhumé le 2 décembre à la cathédrale de Saint-Boniface.

Gabriel Dumont voyagea plusieurs années avec le Wild West Show de Buffalo Bill Cody, où il faisait des démonstations de tir, avant de revenir à Batoche en 1890. C'est là qu'il repose depuis sa mort en 1906, sous cette terre qu'il a si ardemment défendue, tout près de sa chère rivière Saskatchewan.



Echos de Rivière-la-Paix

La Coop de St-Isidore: prête à servir

par Simone Laberge

Au cours d'une entrevue, Evens Lavoie, directeur général de la Co-op St-Isidore nous a parlé du service que leur coopérative offre à tous les fermiers de la région en fait de fertilisant.

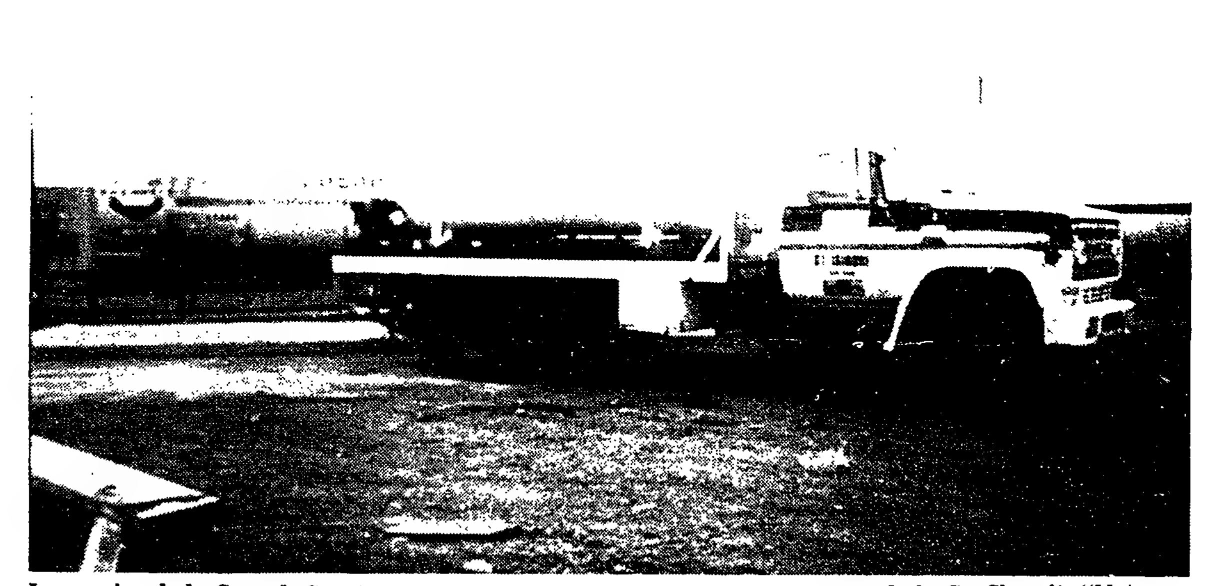
"Notre Coop est prête, dit-il pour affronter une saison des plus occupée. Dans le but d'éviter tout manque de produit ce printemps, une grande partie de l'amonia sera dirigée par chemin de fer à Falher, de là elle sera camionnée à St-Isidore et chez les fermiers de la région.

Etant donné l'augmentation du marché d'amonia anhydre, notre comité d'administration de la Coop a décidé d'acquérir du nouvel équipement. Ce qui permettra de fournir un meilleur service à ceux qui font l'application d'azote en profondeur et aussi à ceux qui ont installé un applicateur d'amonia.

Présentement notre équipement se compose de huit camions, 17 wagons et de 13 applicateurs, et nous desservons dans toute la région environ 2,000 fermiers.

Nous avons un service de distribution situé à St-Isidore et un autre à Falher de telle sorte que nous pouvons facilement donner le service à nos membres et aux autres fermiers qui désirent notre service.

Cette année le comité d'administration à déclaré une ristourne de 1% sur les fertilisants et 5% sur les produits pétroliers, quoique à l'exception de ce que nous devons remettre à Revenu Canada en leur nom, aucune autre remise au comptant ne sera faite pour l'année 1984".



Le camion de la Coop de St-Isidore s'alimente d'amonia à même les wagons de la Co. Sherrit. "Notre Coop est prête, de dire Evens Lavoie, pour affronter une saison des plus occupée.

In Memoriam

Un grand homme nous quitte

Hélène Lavoie

La paroisse de St-Isidore est de nouveau attristée par le décès de l'un de ses pionniers, Paul-Arthur Fortin. Il est décédé à l'hôpital de Peace River, le 1er mai 1985, après une longue maladie.

Paul-Arthur est né à St-Joseph d'Alma, dans la province de Québec, le 18 mars 1916, où il demeura pendant 26 ans. En 1942, il s'acheta une ferme laitière, à St-Prime, également au Québec. En avril 1942, il fit un bref service militaire, dont il fut exempté, après trois mois. En 1946, il épousait Germaine Fortin. Ils demeurèrent à St-Prime, jusqu'en 1953. Rempli d'idéal, et ayant entendu parler de la possibilité de fonder une paroisse canadienne-française catholique, en Alberta, sur une base coopérative, il partit pour l'ouest. Il faisait partie, avec sa famille, d'un groupe original de 7 familles. Le 18 mars 1953, jour de son anniversaire de naissance (il avait alors 37 ans), il partit à l'aventure. A St-Isidore, la ferme qu'il développa, fut d'abord une ferme laitière, puis dans les derniers six ans, il s'occupa seulement de la culture du grain.

Il laisse dans le deuil son épouse Germaine, sa fille Ruth Tardif et son époux Richard de Falher, son fils Marcel et son épouse Irène Johnson-Fortin de St-Isidore ainsi que cinq petits-enfants: Christine et Lina Tardif, Michelle, Martin et Sandy Fortin. Il laisse également son frère Jules et son épouse de St-Isidore ainsi que sept frères et leur épouse et deux soeurs de la province de Québec; de nombreux neveux et nièces ici et au Québec.



M. Paul-Arthur Fortin

La liturgie des défunts fut concélébrée en l'Eglise de St-Isidore, le 3 mai par les révérends Pères Robert Lesmerisses, o.m.i., Marcel Proulx, p.m.i., Roger Prieur o.m.i..

Les porteurs étaient: Nicol, Bernard et Luc Fortin, Robert Robert, Gilles Bouchard et Serge Bergeron.

Trois frères de Paul-Arthur sont venus réconforter la famille dans la peine. Ce sont: Roméo, Kavier et Gabriel Fortin d'Alma, P.Q..

Paul-Arthur a été étroitement lié au processus de développement de St-Isidore. Très actif et généreux, on a fait souvent appel à ses services, toujours assuré de sa coopération. Voici le témoignage d'un ami qui a travaillé avec lui pendant de nombreuses années:

"Dans la personne de Paul-Arthur, St-Isidore perd un pionnier, un homme qui a su prendre à coeur le développement de la paroisse comme communauté francophone. Il a su prendre des postes de commande, en siégeant sur le bureau de direction de la Société des Compagnons Ltée (coopérative de développement communautaire) pendant 17 ans, de "53" à "70", dont 12 ans comme président. Durant toutes ces années, la co-opérative a dû faire face à différentes situations, mais Paul-Arthur avec son esprit clairvoyant, son intérêt pour le groupe et sa vision de l'avenir, a su diriger et supporter les personnes impliquées. Il savait sacrifier ses intérêts personnels et il ne comptait pas les heures qu'il vouaient à rendre service aux autres

Ses parents et ses amis se souviendront longtemps de sa bonne humeur et de son esprit de service. Ses intimes garderont un souvenir vivant de sa foi profonde.

Remerciement

La famille de Germaine Fortin ainsi que la famille de Jules désirent remercier tous ceux et celles qui les ont réconfortés dans leur temps d'épreuve.

Réunion pour l'école maternelle

à l'Ecole G.P. Vanier, Donnelly le **23 mai 1985,** à 19h30 au gymnase élémentaire.

Venez et inscrivez votre enfant s'il / elle va avoir 5 ans avant le 31 décembre, 1985.



CBXFT cette semaine

Samedi 18 mai

07h30 Les contes de la forêt verte
08h00 Belle et Sébastien
08h30 A communiquer
09h00 Astro le petit robot
09h30 Lucky Luke
10h00 Les mystérieuses cités d'or
10h30 Letty
11h00 Les héros du samedi
12h00 La semaine parlementaire à Ottawa
13h00 Ciné-Famille
15h00 Univers des sports
17h00 Le monde de Disney
18h00 Téléjournal
18h05 Impacts
19h00 La soirée du hockey
21h30 Raid le Cap terre du feu
22h30 Téléjournal
22h40 Télé-Sélection: Wade Griffin

Dimanche 19 mai

07h30 Petit Castor
08h00 Démétan la petite grenouille
08h30 A communiquer
09h00 Michou et Pilou
09h30 Livre ouvert
09h45 Les paraboles
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Propos et confidence
11h30 Baseball des Expos: Atlanta à Montréal
14h00 Hors Québec
15h00 Magazine de la semaine verte
16h00 Par les chemins d'Ambroise
16h30 Entre les lignes
17h00 Second regard
18h00 Téléjournal
18h05 Science réalité
18h30 Les Surtaxés
19h00 Terre humaine
19h30 Les beaux dimanches: La grande roue
20h30 Téléjournal
20h45 Les beaux dimanches:
21h45 Les beaux dimanches: Le piton de la fournaise
22h45 Ciné-Club L'arbre aux sabots

Lundi 20 mai

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Virulysse
12h00 Les ateliers
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Mon épouse favorite
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
16h50 Club astro
17h00 Quincy
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Trouver l'erreur
19h30 Poivre et sel
20h00 La bonne aventure
20h30 La vie promise
21h00 Télé-lundi: Reily l'As des Espions
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
22h50 Cinéma: Histoire du Chevalier des Grieux et de Manon Lescault

Mardi 21 mai

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 De biens belles choses
11h30 Yogi & Cie
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma:La guerre des boutons
16h00 Bobino
16h30 Minibus
17h00 Grand Papa
17h30 Ce soir
18h00 La Soirée du hockey
20h30 Le testament
21h30 Avis de recherche
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Rencontre
23h30 Cinéma: Boeing, Boeing

Mercredi 22 mai

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Zig Zag
11h30 Pacha
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Fraggle Rock
17h30 Du tac au tac
18h00 Ce soir
19h00 Baseball des expos
19h30 Le parc des braves
21h30 Festival international de Jazz de Montréal
21h59 Sport Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Cinéma: Théodore et compagnie

Jeudi 23 mai

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Question de droit
11h30 Karino
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Cinéma: Les filles du code secret
16h00 Bobino
16h30 Traboulidon
17h00 Le naturaliste en campagne
17h30 Ce soir
18h00 La soirée du hockey:
20h30 Pare-Chocs: Défi '85
21h00 Avis de recherche
21h30 Génies en herbe
21h59 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h25 Le point
23h00 A première-vue
23h30 Cinéma: Les enfants gates

Vendredi 24 mai

10h15 A votre rythme
10h30 Félix et Ciboulette
10h45 Tape Tambour
11h00 Les ateliers
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h31 Au jour le jour
14h31 Télé-feuilleton
15h30 Prince noir
16h00 Bobino
16h30 L'escapade
17h00 Télé 5: La chasse aux trésors
18h00 Ce soir
19h00 Avis de recherche
19h30 A plein temps
20h00 Hors Série:Et la vie continue
21h00 Dossier
21h59 Sports Alberta
22h05 Téléjournal
22h29 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinéma: Capone

LES PETITES ANNONCES

A VENDRE 2 lits double et queen usagés, 50$ chaque. Contactez Nicole au 469-0829 ou 474-7492

A VENDRE Manteau de chat sauvage pour femme, très propre, grandeur 7-8, 400$. Communiquez avec Monique après 18 heures au 473-4477.

A VENDRE Set de salle à diner en bois et chaises en velours, en bonne condition, très bon prix. Tél: 450-1160 après 6 heures.

A VENDRE Chevette 1981 - Excellente condition, 51,000 km - 3,200.$. Contactez Nicole à 469-0829 ou 474-7492

A VENDRE Dodge diplomat 1981 - 4 portes nouveaux freins avant et arrière, dégeleur arrière, excellente condition 6,750.$ ou meilleure offre. 436-98él après 18 heures.

A VENDRE Machineà laver la vaiselle de marque MacLarry. Seulement 6 mois de service; Portative. Tente roulotte, Tru-Line. 350$ ou meilleure offre tél: 484-7109

CHAUFFEUR Offre mes services comme chauffeur pour vous déménager au Québec. Au plus tard le 20 mai. 431-0017 (soirée), 469-8213 (jour) 439-3710.

GARDIENNE Gardienne bilingue- location: près de la Faculté St-Jean, pour plus de renseignements, composez 466-1050 et demandez Nicole

GARDIENNE J'offre mes services pour garder vos enfants. J'ai travaillé dans une garderie et étudié en psychologie enfantine. Composez 426-1156, Guylaine.

GARDIENNE Maman désire garder enfants chez elle du lundi au vendredi 25e avenue et 79e rue. Jeanette 465-2373.

GARDIENNE Expérience en garderie à la maison à temps plein ou partiel. 450-1701, Josée White.

GARDIENNE J'offre mes services pour garder des enfants dans la région North Jasper. Contactez Cindy au 489-0992

GARDIENNE Femme veux garder des enfants de deux ans en montant durant la semaine. Millwoods 463-9576.

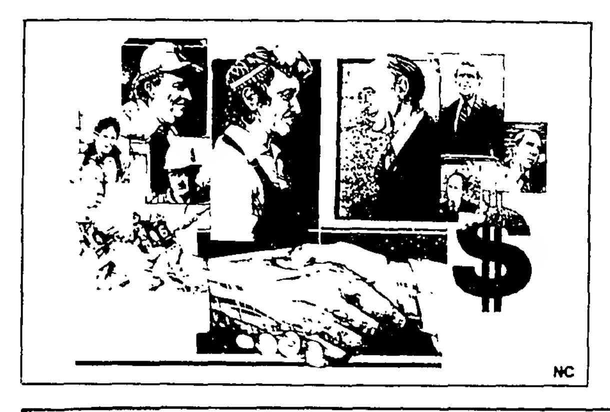
DEMANDE D'EMPLOI Nous sommes à la recherche d'un emploi pouvant nous aider à apprendre l'anglais. Avons 9 à 10 ans d'expérience comme infirmières. Appelez France ou Louise 438-4974.

CARTES D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES



Les salaires et les heures de travail

(NC) — Les conclusions d'une enquête récente établissent que les professions d'agent de sécurité, de nettoyeur (travaux légers), de garçon ou fille de bureau et de commis au classement sont les moins bien rémunérées parmi 50 occupations visées dans un rapport préliminaire du gouvernement fédéral.



Au sommet de l'échelle figurent les tuyauteurs, les réparateurs électriciens et les analystes de systèmes.

Ces données statistiques sur les salaires et autres du même genre proviennent des réponses envoyées à Travail Canada par 13 000 employeurs au pays. Les premiers résultats de cette enquête annuelle ont paru dans un rapport préliminaire publié à la fin de février. Une série plus complète de rapports paraîtra au cours de l'année.

Les chiffres de cet ordre sont utilisés par un grand nombre de gens, y compris les syndicats et les gestionnaires qui participent à l'élaboration de nouveaux contrats, les planificateurs économiques et les étudiants en relations industrielles.

Les résultats de l'enquête montrent qu'au Canada, les agents de sécurité gagnent en moyenne 6,75 $ l'heure et les nettoyeurs (travaux légers), 7,79 $. D'un autre côté, les tuyauteurs gagnaient en moyenne 14,92 $ l'heure et les réparateurs électriciens, 14,51 $.

Dans les professions rémunérées à la semaine, celles dont le taux de salaire était le plus bas sont les professions de commis au classement et de garçon ou de fille de bureau, dont la moyenne hebdomadaire est de 285 $ chacun. Les occupations dont le taux de salaire hebdomadaire est le plus élevé sont celles d'analytses de systèmes, qui touchent entre 612 $ et 708 $ suivant leur niveau.

Le salaire moyen pour chaque occupation varie d'une ville à l'autre au Canada. Par exemple, une secrétaire subalterne gagne en moyenne 338 $ par semaine à Halifax, 350 $ à Montréal, 352 $ à Ottawa, 344 $ à Toronto, 328 $ à Winnipeg, 376 $ à Regina, 388 $ à Calgary et 372 $ à Vancouver.

Les résultats préliminaires du rapport visent 30 professions de bureau et 20 professions dans les métiers d'entretien et de services. On a établi que les travailleurs qui exercent les professions de bureau ont travaillé en moyenne 36,6 heures par semaine, comparativement à 39,6 heures par semaine dans les 20 métiers.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec la Direction des données sur le travail, Travail Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0J2.

Autochtones encore bafoués

Nés pour un petit pain toujours un petit pain,
C'est bien le sort et le misérable destin,
De nos peuples aborigènes du Canada,
Même si l'EQUITE demeure à l'agenda,
Mulroney a bien sorti son sac de promesse,
Ravissant en plus aux Indiens leurs droits d'ainesse.

Ce manège à cause de quelques concessions,
Déclancha chez certains de fermes répulsions.
L'or noir des RESERVES montait à la surface.
Fallait bien s'afficher en aigles voraces.
Figurait-on leur soustraire ces gros dollars,
Les faisant renier qu'ils en sont déjà les Tsars!

Nos sages indigènes font fi de leurs stratèges,
De sembler tout donner pour bien les prendre au piège.
Mais les Métis de l'Ouest ces pauvres dépourvus,
Se résigneraient à accepter un petit pain,
Leur donnant un lopin de terre pour demain.

Brian par ses propos rusés est d'un grand coeur.
Il est tout à tous et le fait avec spendeur.
Nos autochtones ont vu sans difficulté,
Qu'il manquait beaucoup de sincérité,
Car de face il vantait leur attachement,
De profil les répudiait cupidement.

Pour ne pas perde face placée en péril,
Brian remet à trois mois ses ambitions puériles,
Glissant à Petro et à ses magnats d'or noir,
La patate chaude lui brûlant la mâchoire.
Législateurs canadiens soyez plus honnêtes,
Les autochtones sont prêts à vous tenir tête.

Jules Van Brabant

Concours Aurèle Séguin 1985

La Fédération culturelle des Canadiens-français, en collaboration avec Le Conseil de la Vie française en Amérique, est ravie d'annoncer le lancement du **Concours Aurèle Séguin 1985**

Ouvert à tous les auteurs-compositeurs-interprètes et les auteurs-compositeurs non-professionnel(le)s francophones hors-Québec, ce concours offrira au gagnant de chacune de ces deux catégories, un stage de formation à Granby (QC) et une bourse e 1,000$

Les formulaires d'inscription et les règlements du concours sont disponibles au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton - 469-4401

La date limite d'inscription est fixée au 15 août 1985.

Le Collège Mathieu



institution privée et coéducationnelle, française et catholique vous invite à une journée d'inscription et de visite, **dimanche le 19 mai et lundi le 20 mai 1985.**

A cette occasion, il nous fera plaisir de vous offrir une tournée guidée du campus et de répondre à vos questions relatives à:

- nos objectifs
- nos programmes
- nos règlements
- nos facilités
- nos frais d'inscription
- etc...

Nos portes vous sont ouvertes de 14h00 à 20h00 et vous êtes invités à prendre le souper avec nous. Dimanche le 19 mai, l'eucharistie sera célébrée à la chapelle du Collège à 17h00.

C'est un rendez-vous!
Nous vous attendons!

Pour plus de renseignements vous êtes priés de vous adresser à:

Florent Bilodeau
Directeur général
Sac 20
Gravelbourg, S0H 1X0
tél: (306) 648-3105



est à la recherche d'un (e)
Directeur (trice) général (e)

RESPONSABILITES:

Sous l'autorité du Bureau de direction, le (la) Directeur (trice) général (e) s'occupe de l'administration générale et de la planification des activités de l'organisme.

FONCTIONS:

- Gestion du personnel
- Administration des budgets
- Planification des programmes et projets
- Evaluation et rapports d'activités

EXIGENCES/QUALIFICATIONS:

- Formation universitaire en récréologie ou l'équivalent
- Connaissance du milieu francophone minoritaire
- Compétence en gestion, administration
- Connaissance des deux langues officielles
- Expérience du financement public un atout

LIEU DE TRAVAIL:

Régina

SALAIRE ANNUEL:

A négocier selon l'expérience

ENTREE EN FONCTION:

Le 1er août 1985 au plus tard

DATE LIMITE DU CONCOURS:

Le 23 mai 1985

Faites parvenir votre candidature et votre curriculum vitae à:

M. Arthur Denis
Président de la Commission
Culturelle Fransaskoise
Case Postale 12
St-Denis, Saskatchewan S0K 3W0

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS PUBLIC

SOCIÉTÉ GAZODUC TRANS QUÉBEC & MARITIMES INC.
REQUÊTE EN MATIÈRE DE DROITS 1985

L'Office national de l'énergie, au moyen de mémoires écrits, étudiera une requête en date du 22 février 1985 déposé par la société Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. en vue d'obtenir certaines ordonnances à l'égard des droits en vertu des articles 50, 51 et 52 de la Loi sur l'Office national de l'énergie.

Le nouveau droit, qui entrerait en vigueur le 1er février 1985, serait fondé sur un coût de service présenté pour l'année civile 1985, année d'essai de 86 835 000$. Le coût serait payable selon un taux mensuel de 7 236 000$. Le droit mensuel existant ou actuel est de 7 539 000$.

Les intéressés peuvent étudier la requête au bureau de TQM à 870, boulevard de Maisonneuve est, Montréal (Québec) et à la bibliothèque de l'Office national de l'énergie à 473, rue Albert, Ottawa (Ontario).

Toute partie qui souhaite participer aux délibérations peut le faire en déposant une lettre d'intervention auprès du Secrétaire de l'Office et en signifiant une copie auprès de la TQM. Tout intervenant qui n'a pas déjà reçu la requête en recevra une copie de la TQM, au plus tard le 24 mai 1985.

Toute partie qui souhaite uniquement faire des commentaires sur la requête devrait écrire au Secrétaire de l'Office et en envoyer une copie à la TQM.

La date limite de reception des interventions écrites ou des lettres de commentaires par l'Office et la TQM est le 17 mai 1985. Peu après cette date, le Secrétaire de l'Office diffusera une liste des parties intéressées aux délibérations. Les interventions devraient également être signifiées à ces parties au plus tard le 24 mai 1985.

Les informations sur les procédures à suivre pour ces délibérations (référence: Ordonnance RH-4-85) sont disponibles en français et en anglais, on peut les obtenir en écrivant au Secrétaire ou en téléphonant au bureau de distribution de l'Office au numéro (613) 992-3972.

Le Secrétaire
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5

Députés francophones hors Québec



N.D.R.L. - Le Franco publie une série d'articles sur les députés francophones hors Québec qui siègent aux Communes. Cette semaine:

Léo Duguay, P.C.
député de St-Boniface (Manitoba)
élu pour la première fois en 1984

M. Duguay a fait des études universitaires en science et en éducation et il est l'ex-directeur du Collège Béliveau. Bien enraciné dans sa communauté, il y a travaillé à titre de membre de l'exécutif des Chevaliers de Colomb, entraîneur des Mohawks et, plus tard, comme président de la Fédération canadienne des enseignants du Canada. Son engagement dans l'éducation l'a mené à travers le monde et lui a permis d'élargir sa vision des choses; il en a également retiré une confiance accrue dans les possibilités quasi illimitées, dit-il, du Canada et de sa province.

Il fait partie du Comité sur les langues officielles, du Comité sur la Santé et le Bien-être social, du Comité de l'emploi et de l'immigration et du Comité sur la réforme parlementaire. Comme de nombreux francophones hors Québec devenus conservateurs parce que déçus du parti libéral, il explique: "nous sommes des conservateurs avec une attitude humaine; on pourrait dire que nous sommes des conservateurs sur le plan économique, libéraux (de pensée, non de parti) en matière d'affaires sociales et très préoccupés par la qualité de la vie". Entré en politique pour se défaire de l'arrogant gouvernement libéral, Léo Duguay est fier de pouvoir contribuer à changer l'image du gouvernement. Dans un pays comme le nôtre, il faut un gouvernement qui sache écouter et qui ne craigne pas de prendre des décisions. Et de citer, en exemple, l'énoncé économique de Michael Wilson, la nomination à l'ONU de Stephen Lewis et la position courageuse de son chef Brian Mulroney sur l'épineuse question des droits linguistiques des francophones au Manitoba.

Il déplore la trop longue absence de l'Ouest canadien des affaires fédérales. "Souvent nous avons eu l'impression que tout se jouait sans nous. Il est important que le gouvernement soit représentatif afin que les décisions politiques soient équilibrées", a-t-il expliqué.

L'idée de donner à ceux qui en ont le plus besoin traduit encore ce souci de justice, de visage humain à donner à ce parti longtemps étiqueté comme froidement pragmatique et au service de la haute finance. Si la création d'emplois reste sa principale préoccupation, Léo Duguay se soucie également de l'universalité des programmes sociaux et de santé. S'il avoue trouver très complexe l'application de ce principe, la doctrine conservatrice en cette matière est par ailleurs des plus simples et des plus rassurantes: "Aider ceux qui en ont le plus besoin".

PARTICIPaction





par François Lagarde

PARTICIPaction... pour quoi faire?

Pourquoi PARTICIPaction? Tout simplement pour vous encourager à faire ce que vous voulez - courir, nager, marcher, faire de la gymnastique, de la bicyclette, jouer au hockey ou au volley-ball - en fait, toute activité physique qui vous aidera à devenir en forme ou à le rester.

Et si je voulais résumer en un paragraphe, ce qu'est PARCIPaction, je dirais qu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif, d'intérêt public, dont le but est d'encourager tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à faire de l'activité physique dans le but d'améliorer leur santé et leur bien-être.

Cela semble encore un peu confus? Revoyons ça plus lentement.

D'abord, PARTICIPaction est un organisme sans but lucratif. Ce n'est ni le gouvernement, ni une agence du gouvernement, mais bel et bien un organisme privé. Nous recevons des subventions du gouvernement fédéral. Mais un nombre croissant de nos projets sont financés par l'entreprise privée - qui se rend compte, comme le gouvernement, qu'une population en forme est plus productive et réduit les coûts sociaux, et par conséquent les impôts.

Nous sommes aussi un organisme d'intérêt public. Cela veut dire que nous réalisons chaque année des douzaines d'annonces pour les journaux et les stations de radio et de télévision. Nous adoptons, vous l'avez sûrement constaté, un ton légers, parce que l'activité physique n'a rien d'ennuyeux (essayez, vous verrez bien). Et ces messages sont diffusés gratuitement par les médias, parce qu'ils sont plus dans l'intérêt du public que dans celui d'un annonceur. Par exemple, une fois que j'ai rédigé la chronique que vous lisez en ce moment, nous en faisons faire la composition typographique et nous l'envoyons à des centaines de journaux dans tout le pays, qui l'impriment gratuitement.

Tous ces messages - et nos autres activités - ont pour seul et unique but de vous pousser à faire de l'activité physique parce que cela vous fera du bien, à vous. Nous ne voulons pas gagner des médailles d'or, ni battre les Russes au hockey (quoique nous n'ayons rien contre). Nous voulons seulement que tout le monde au pays soit en forme et en santé.

C'est une "grosse commande"? Oui. Mais nous commençons à voir les effets de notre travail - et des appuis que nous accordent les médias, l'entreprise privée, le gouvernement et le public.

Par exemple, en 1971 (année de la naissance de PARTICIPaction), moins de 5% des adultes au Canada déclaraient faire de l'activité physique régulièrement. En mars 1982, ce chiffre était passé à 37%. Et, du train où vont les choses, je suit prêt à parier que la moitié de la population du pays fait maintenant de l'activité physique régulièrement.

Bien entendu, je n'oserais pas prétendre que PARTICIPaction est le seul et unique responsable d'un tel changement d'attitude chez tant de gens.

En réalité, les gens qui ont fait le plus pour l'activité physique au pays, ce sont plutôt ces millions de gens actifs qui ont suivi notre mot d'ordre: "Faites-le donc pour voir!"

Rencontre mondiale sur le logiciel à Montréal

COMMUNIQUE-Des conférenciers de renommée internationale des Etats-Unis, du Royaume-Uni, de Hongrie et du Japon s'adresseront aux participants du MIM 85, lors de la première rencontre mondiale consacrée à l'import / export des produits logiciels qui se tiendra à Montréal les 3,4 et 5 juin.

M. John Rowley, président de la Digital Research Inc., des Etats-Unis, donnera une conférence lors du déjeûner du lundi 3 juin sur la mise en marché internationale des logiciels.

La même journée à 18h30, M. David R. Fairbairn, directeur du National Computing Centre du Royaume-uni, parlera des tendances du marché international.

M. Zsolt Naray, directeur de l'Institut de coordination des techniques informatiques de Hongrie, donnera une conférence le 4 juin à 11h15.

Le dernier jour de la rencontre, le 5 juin, deux autres conférenciers importants prendront la parole.

A 9h00, M. Frank Dodge, président de la société McCormack & Dodge des Etats-Unis, se penchera sur la conception de produits destinés à l'exportation. Au cours du déjeuner, M. Fumihiko Kamijo, directeur général de l'Agence pour la promotion de l'informatique et de la technologie du Japon, parlera du plan décennal japonais consacré à la cinquième génération d'ordinateurs.

En révélant les noms des conférenciers invités, un porte-parole du MIM 85 - le Marché international du Logiciel de Montréal - a déclaré que l'événement suscite l'intérêt dans le monde entier. Dans l'ensemble, 40 contrats sont signés à ce jour et 175 réservations sont inscrites.

Ainsi, l'Institut de technologie informatique de Shangai, représentant de la République populaire de Chine, présentera à l'Amérique du Nord un tout nouveau progiciel appelé RDAS - Relational Data Analysis System. Le RDAS combine en un tout systématique la gestion de base de données et les fonctions du logiciel statistique.

Parmi les autres participants se trouvent:

- Le Japon: le ministère du Commerce intérieur et de l'Industrie de ce pays occupera un stand de 300 pieds carrés où seront présentées les firmes japonaises de logiciels. Y participeront également des sociétés privées du pays.
- Une trentaine de fabricants britanniques envisagent de participer au marché depuis que le British Overseas Trade Board a indiqué son désir de les soutenir.
- Un appui similaire a été promis aux entreprises françaises par le Comité français pour les manifestations économiques à l'étranger.
- Des géants comme IBM et McCormack & Dodge figurent parmi les entreprises qui ont déjà annoncé leur présence. La société Nissho Iwai du Japon y déléguera des acheteurs. Le Québec à lui seul sera représenté par au moins 20 entreprises et le gouvernement manitobain y a déjà réservé un stand de 600 pieds carrés pour y tenir son programme Infotech.
- Vingt-cinq firmes de logiciels du Koweit se sont montrées intéressées.
- Des délégations de pays d'Afrique du Nord y seront également.

MIM 85 vise à stimuler l'expansion du marché international de l'industrie du logiciel. Il s'adresse aux concepteurs, aux producteurs, aux distributeurs de logiciels et aux fournisseurs de produits et services connexes.

MIM 85 veut réunir sous un même toit pendant quelques jours les principaux producteurs et acheteurs de logiciels des cinq continents. Ces entreprises trouveront au MIM 85 un lieu de rencontre favorable aux échanges d'idées et à l'établissement de rapports commerciaux.

L'événement se déroulera au Palais des congrès.

Soixante ambassades et consultats canadiens et 25 délégations du Québec à l'étranger s'affairent à promouvoir la participation des intéressés, soulignent les organisateurs de la rencontre.

MIM 85 compte présenter environ 300 stands et attirer au moins 5,000 visiteurs du monde entier. L'organisation dispose d'un réseau de 12 agents oeuvrant notamment aux Etats-Unis, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Autriche, au Japon et au Canada. MIM 85 investit près d'un demi-million de dollars en placement publicitaire dans 28 publications spécialisées distribuées aux quatre coins du globe.

Organisé par le Marché international du logiciel de Montréal (MIM) Inc., société à capital privé qui bénéficie de l'aide financière et de l'appui technique des gouvernements du Québec et du Canada, MIM 85 se distinguera notamment par des ateliers où l'on accueillera des spécialistes de renommée internationale. On tentera de formuler des solutions concrètes aux problèmes de marketing, d'administration et de droit international que posent les logiciels dès qu'ils franchissent les frontières.

Transports Canada | Transport Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, Matériel et Services de contrat, Région de l'Ouest, Transport Canada, salle 6-19, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossée avec le nom et numéro du projet, seront reçues **jusqu'à 14 h 00 (heure d'Edmonton) à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de document de soumission requis sous forme d'un chèque établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

DOSSIER DE SOUMISSION: K4683

Projet: Système de traitement d'égoûts à l'aéroport de Fort Nelson, Fort Nelson, C.-B.

Les travaux consistent à fournir de nouveaux services souterrains comprenant les égoûts sanitaires, postes de relevage d'égoût, d'égoûts collecteurs et de lagune égoût et d'écoulement.

Date limite: **4 juin 1985**

Dépôt: **100.00$**

Informations techniques:
H. Heimark, téléphone: 420-3924

Les documents de soumission peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction à Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., succursale Vancouver; au service des plans en construction - Vancouver; aux Associations de la construction de Fort Nelson, Fort St-John, Yukon et T.N.-O.

INSTRUCTIONS

Pour être considérée chaque offre doit être soumise sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée de la sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les offres doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Canada

Transports Canada | Transport Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, Matériel et Services de contrat, Région de l'Ouest, Transport Canada, salle 6-19, 9820 - 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossés avec le nom et numéro du projet, seront reçues **jusqu'à 14 h 00 (heure d'Edmonton) à la date limite spécifiée.** Les documents de soumission sont disponibles par l'entremise du bureau ci-haut mentionné, téléphone 420-3932, télex 037-2469, sur paiement du dépôt demandé pour chaque ensemble de document d'offre requis sous forme d'un chèque établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

DOSSIER DE SOUMISSION: M4611

Projet: Fournir et installer des écrats de soleil au complet avec travaux connexes dans l'édifice du terminus pour avion à l'aéroport international d'Edmonton, Alberta, fournir et installer approximativement trente (30) stores à lame mobile manuel et motorisé.

Date limite: **6 juin 1985**

Dépôt: **aucun**

Informations techniques:
George Churcher, P. Eng., téléphone: 420-3911

Les documents de soumissions peuvent être étudiés aux deux bureaux de l'Association de la construction à Edmonton; à l'Association amalgamée de la construction de la C.-B., succursale Vancouver; des services de plan en construction - Vancouver.

INSTRUCTIONS

Pour être considérée chaque offre doit être soumise sur les formules founis par le ministère et doit être accompagnée par la sécurité demandée sur les documents d'appel d'offres. Les offres devraient être soumises dans l'enveloppe fournie. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



Invitation d'offres

LES OFFRES SCELLEES pour la location d'accomodation ci-après mentionnés, adressés au Chef, Politique de Contrat et Administration, Région de l'Ouest, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213. seront reçues jusqu'à la date et l'heure limite spécifiée. Les documents d'offres sont disponibles de Travaux Publics Canada à la même adresse que ci-haut.

PROJET 3-85

Location de bureaux / Espaces d'ateliers Transport Canada (Conseil de sécurité pour l'aviation canadienne) Edmonton, Alberta

Bureau / espace d'atelier déjà existant comprennant approximativement 500 m2 d'espace à louer desquels 275 m2 doit étre espace à bureau et le reste des 225 m2 en espace d'atelier avec une treuil sur monorail avec une capacité de 1814 kg (2tonnes); une baie de démentèlement avec plafond de 3.66 m de haut, un ventilateur à gaz et un bon drainage sur le plancher pour la décomtamination / lavement des débrits. L'espace d'atelier doit également fournir les douches, éviers, comptoirs et bancs de travail. L'édifice à être considéré doit se conformer au règlement d'accessibilité pour les handicapés, l'identité fédérale, et les programmes des commissionnaires d'incendie du Canada et doit se trouver à l'intérieur de 400 m d'un arrêt du transport en commun avec un service à chaque trente minutes pendant les heures de pointe et être situé à l'intérieur des frontières suivantes: 170e rue (ouest), 137 avenue (nord), 82e rue (est), et 107e avenue (sud). Les édifices offertes doivent être disponibles pour un bail pas plus tard que le 1 octobre 1985, pour un terme de cinq (5) ans avec deux (2) options de un (1) an chacune. Le propriétaire sera responsable pour les taxes, les utilités et services, avec la Couronne devenant responsable pour le paiement du loyer et les escalations possibles des taxes sur la propriété et les coûts d'opérations au delà d'une base établie par année.

Date limite:
15h00 (HAR) vendredi, 7 juin, 1985

Pour de plus amples détails communiquer avec:
Esther Moore ou Sylvia Bischoff
Agents de propriété - Location
tél: (403) 420-3268

INSTRUCTIONS

Les offres doivent être soumises sur les formules fournies par le ministère et complétées en accord avec les conditions établies dans les documents d'offre.

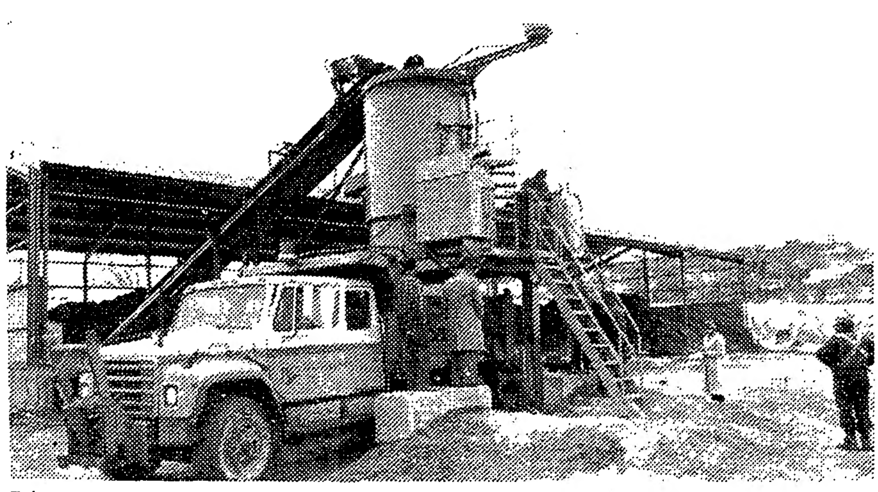
Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune offres.

Canada

L'asphalte recyclé : pour économiser énergie, ressources, $$...

La ville de Sherbrooke vient de mettre au point un récupérateur d'asphalte pour le rapiéçage de son réseau routier en hiver. Cette innovation serait rentable surtout pour les municipalités qui sont éloignées des plans d'asphalte ouverts en saison froide.

L'appareil ressemble à un immense chaudron de type «presto», installé sur une plate-forme élevée. Un convoyeur achemine les vieux blocs de pavage provenant de rues reconstruites ou de bordures endommagées. Trois brûleurs à l'huile alimentent le four et le mélange noirâtre chauffé tombe dans un réchaud. «Le produit obtenu est d'une qualité suffisante pour nos besoins, affirme Jean-Charles Auray, directeur de la division de la voie publique. Il faut de toute façon retourner sur les lieux en été à cause du tassement.»



Récupérateur d'asphalte mis au point par la Ville de Sherbrooke. (photo : Ville de Sherbrooke)

Par ailleurs, dans le cas de routes provinciales, la réutilisation des revêtements détériorés se fait à grande échelle dans certaines régions. Le procédé le plus courant consiste à planer la surface de la chaussée à l'aide d'une raboteuse géante et à acheminer les résidus à l'usine d'enrobage. Selon Pierre Neault, ingénieur au Ministère des Transports (région Estrie), «le planage est non seulement une méthode de récupération de vieux pavages, mais aussi une opération de reprofilage de la route.»

À la centrale, on concasse le vieil asphalte si nécessaire et on l'incorpore aux granulats vierges (sable, cailloux, gravier) préalablement chauffés. Les proportions varient de 15 à 30%. Pour compléter la recette, de 4 à 6% de bitume liquide enrobe les ingrédients. Ces interventions diminuent les coûts de 10 à 15%.

Le recyclage des revêtements usés se fait aussi sur place. Un genre de four motorisé alimenté au propane et tiré par un tracteur amollit la surface à corriger. Du même coup, un instrument muni d'une série de dents ameublit la chaussée de deux à trois cm d'épaisseur et une table lourde replace le précieux matériau à la sortie. Une autre méthode consiste à recycler le vieil asphalte «en usine portative». Le résidu de pavage est concassé et enrobé à froid avec une émulsion au bitume (1,5 à 2%). On étend ensuite le mélange et on compacte après quelques heures.

Au Québec, on recycle l'asphalte depuis six ans. «La qualité du mélange bitumineux recyclé est au moins égale au mélange conventionnel», écrit Richard Langlois dans l'ouvrage «Essais et contrôle des bétons bitumineux», qui vient de paraître à l'Université de Sherbrooke. «Avec le recyclé, les granulats absorbent moins de bitume et l'oxydation est plus lente.»

En plus de réaliser des économies d'énergie, cette option sauve temps et matières premières.

L'asphalte recyclé représente seulement 5% de la production totale des usines. On peut penser néanmoins que dans un avenir rapproché cette solution sera de plus en plus envisagée. «De l'avis de plusieurs, rapporte M. Langlois, le recyclage en centrale à chaud sera un point tournant aux programmes nationaux de conservation de l'énergie et des matériaux.»

Roger Riendeau
Service Hebdo-science



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Travaux Publics Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite spécifiée. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 800104 - pour Transport Canada
Shell Landing, Alberta
(20 milles au nord de Fort McMurray, Alberta)
Terminal de Marine
Défricher, niveler et gravier.

Date limite: **4 juin 1985**

Dépôt: **50$**

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; et peuvent être étudiés aux bureaux de l'Association de la Construction Edmonton.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doit se faire à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada



CHAMBRE DES COMMUNES

Comité permanent des Finances, du commerce et des questions économiques

AUDIENCES PUBLIQUES

Le Comité permanent des Finances, du commerce et des questions économiques tiendra des séances concernant le document intitulé "La réglementation des institutions financières du Canada: Propositions à considérer", déposé à la Chambre des communes le jeudi 18 avril 1985 par l'honorable Barbara McDougall, ministre d'État (Finances).

Tout individu ou organisme désireux de soumettre un mémoire portant sur ce sujet doit en informer le greffier du Comité avant le vendredi 7 juin 1985.

Les témoins invités à comparaitre devant le Comité seront choisis parmi ceux qui auront soumis un mémoire.

Les mémoires peuvent être soumis en français, en anglais ou dans les deux langues officielles.

Il est recommandé que les mémoires soient dactylographiés sur format 22cm par 28cm, avec marges respectives de 2cm et 3cm.

La distribution publique de tout mémoire est laissée à la discrétion du Comité, sauf sur demande expresse.

Tout mémoire, toute correspondance et toute demande de renseignement, doivent être envoyés au:

Greffier
Comité permanent des Finances, du commerce et des question économiques
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6
(613) 996-1533

Don Blenkarn, député
Président

Travaux publics Canada — Public Works Canada

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETEES portant sur les projets ci-dessous, adressées à l'agent financier et administratif, Travaux Publics Canada, salle 220, 4e avenue s.-e., pièce 632, Calgary (Alberta) T2G 4X3, tél. (403) 231-5637, seront reçues jusqu'à 11 h 30 (HAR) à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No. 360172-3 - Parc Olympique du Canada
Services de chantier, routes, nivelage, travaux paysagers, services souterrains et électriques
Calgary (Alberta)

pour le BUREAU DU GOUVERNEMENT DU CANADA - JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1988

Date limite: **31 mai 1985**

Dépôt: **250$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: TRAVAUX PUBLICS CANADA, 220, 4e avenue s.-e., pièce 632, Calgary (Alberta) T2G 4X3; 9925, 109e rue, pièce 200, Edmonton (Alberta); édifice Motherwell, pièce 1100, 1901 avenue Victoria, Régina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); édifice Fédéral, pièce 201, 269 rue Main, Winnipeg (Manitoba); 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.); ainsi qu'aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta); Régina et Saskatoon (Saskatchewan); Winnipeg (Manitoba) et Vancouver (C.-B.)

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois qui suit la date l'ouverture des soumissions.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement

Canada



Commission canadienne des transports
Division de l'Ouest

Référence no:2-R299-1A(120/85)
Rôle no: 7661 WD

REQUETE PRESENTEE PAR R.M. AVIATION LTD. EN VUE DE MODIFIER LES PERMIS No. A.T.C. 3135/80(C)

Le permis no. A.T.C. 3135/80(C) autorise R.M. Aviation Ltd. à exploiter un service aérien commercial d'affrètement (classe 4) et un service aérien commercial spécialisé (classe 7) pour l'exercice des spécialités - épandage et dispersion de produits - construction au moyen d'aéronefs - surveillance aérienne - inspection, reconnaissance et publicité aériennes- aérophotogrammétrie - photographie aérienne non technique - entraînement au vol - au moyen d'aéronefs à voilure fixe du groupe A, d'une base située à Edmonton, (Alta.)

La titulaire demande maintenant au Comité des transports aériens d'ajouter l'autorisation d'exploiter des aéronefs du groupe B sous le couvert desdits permis.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladit requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 4 juin, 1985 avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnées.

Toute demande doit être postée ou remise à la Commission canadienne des transports, Division de l'Ouest, R.W. Lebell, Secrétaire, 350 - 3e avenue Nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7.

Shane Stevenson
Conseiller, transport aérien

Canada





Commission canadienne des transports   Canadian Transport Commission



AVIS AU PUBLIC

Ministère des Transports Aéroport de Peace River

Le ministère des Transports, l'honorable Don Mazankowski, désire annoncer que le règlement de zonage de l'aéroport de Peace River, C.P. 1985-536 du 14 février 1985, a été établi en vertu de l'article 6 de la Loi sur l'aéronautique, chapitre A-3, S.R.C. 1970, conformément à l'annexe ci-dessous.

Le règlement de zonage limite la hauteur des nouveaux bâtiments, ouvrages ou objets; ou des ajouts à des bâtiments, ouvrages ou objets existants, et des objets à croissance naturelle. En vertu de ce règlement, il est également interdit de jeter des déchets comestibles pouvant attirer les oiseaux sur les terrains voisins de l'aéroport. Tel que prévu à la partie II du règlement de zonage, dans la zone dont la périphérie extérieure est constituée par une circonférence de diamètre moyen de 4,000 mètres centrée sur le point de repère de l'aéroport, les propriétaires devront limiter la hauteur de toute nouvelle construction à 45 mètres au-dessus du point de repère de l'aéroport et se conformer à des exigences plus restrictives en ce qui a trait aux approches de piste et aux surfaces de transition.

Les droits de toute personne touchée par le règlement de zonage sont régis par les dispositions des paragraphes (10) et (11) de l'article 6 de la Loi sur l'aéronautique. Le détail précis de la nature et de la portée du règlement de zonage de l'aéroport de Peace River peut être déterminé par examen du document officiel au bureau des titres de biens-fonds d'Edmonton (Alberta), enregistré le 6 mars 1985 sous le no. 852045022.

REGLEMENT DE ZONAGE CONCERNANT L'AEROPORT DE PEACE RIVER

Titre abrégé

1. Le présent règlement peut être cité sous le titre: **Règlement de zonage de l'aéroport de Peace River.**

Définitions

2.(1) Dans le présent règlement,

«aéroport» désigne l'aéroport de Peace River, situé à proximité de Peace River dans la province de l'Alberta;**(airport)**

«bande» désigne la partie rectangulaire de l'aire d'atterrissage de l'aéroport, qui comprend la piste aménagée pour l'atterrissage et le décollage des aéronefs dans une direction déterminée, et dont la description figure à la partie V de l'annexe: **(strip)**

«Ministre» désigne le ministre des Transports; **(Minister)**

«point de repère de l'aéroport» désigne le point décrit à la partie I de l'annexe; **(airport reference point)**

«surface d'approche» désigne un plan incliné imaginaire qui s'élève vers l'extérieur à partir de chaque extrémité de la bande associée à la poste 03-21 de l'aéroport, et dont la description figure à la partie III de l'annexe; **(approach surface)**

«surface de transition» désigne un plan incliné imaginaire qui s'élève vers l'extérieur à partir des limites latérales d'une bande et de ses surfaces d'approche, et dont la description figure à la partie VI de l'annexe; **(transitional surface)**

«surface extérieure» désigne une surface imaginaire situé au-dessus et dans le voisinage immédiat de l'aéroport et dont la description figure à la partie IV de l'annexe; **(outer surface)**

(2) Aux fins du présent règlement, l'altitude déterminée du point de repère de l'aéroport est réputée être 567,2 m au-dessus du niveau de la mer.

Application

3. Le présent règlement s'applique à tous les terrains, y compris les emprises de voies publiques, qui sont contigues à l'aéroport ou dans son voisinage, et qui sont situées

a) à l'intérieur, et
b) directement au-dessous de la partie des surfaces d'approche qui s'étend au-delà

des limites extérieures décrites à la partie II de l'annexe.

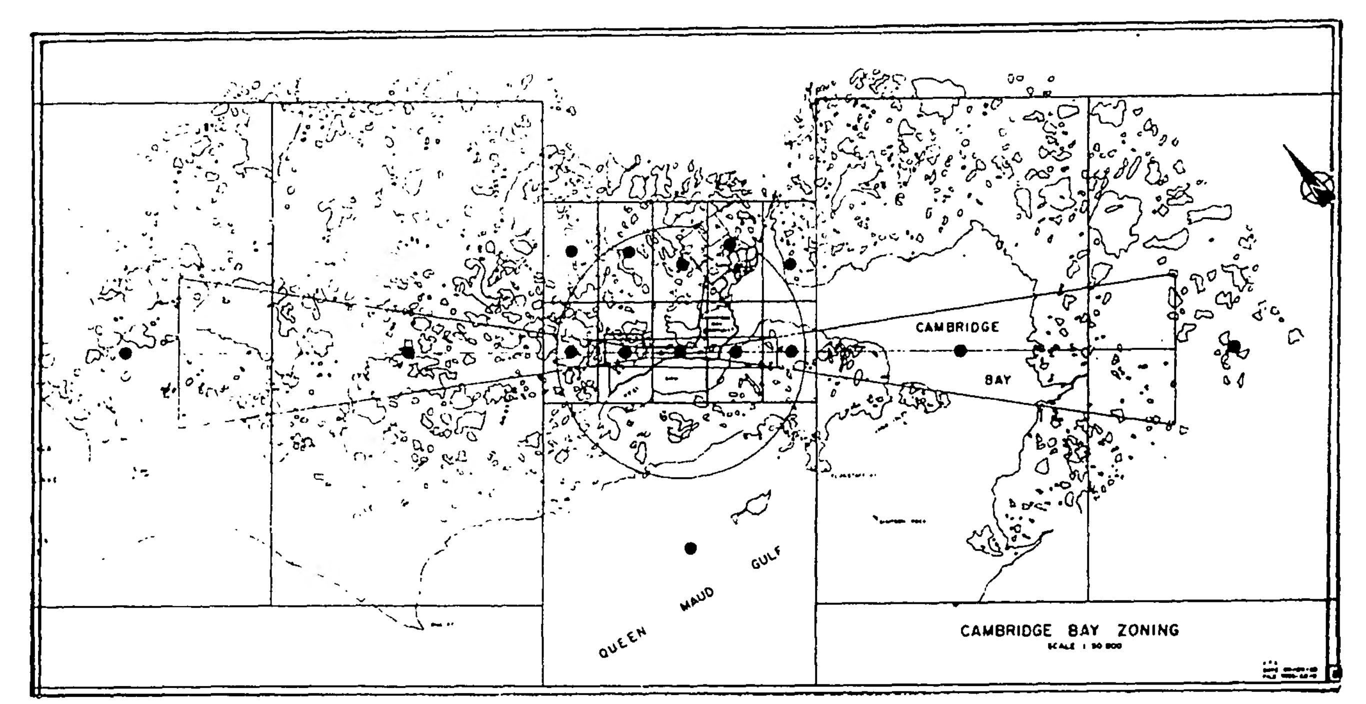
Dispositions générales

4. Il est interdit d'ériger ou de placer sur un terrain visé par le présent règlement une construction, un bâtiment ou un objet, ou un rajout à une contruction, à un bâtiment ou à un objet existants, dont le sommet serait plus élevé que

a) les surfaces d'approche;
b) la surface extérieure; ou
c) les surfaces de transition.

Végétation

5. Lorsque, sur un terrain visé par le présent règlement, la végétation croît au-delà du niveau d'une surface mentionnée aux alinéas 4a) à c), le Ministre peut établir des directives ordonnant au propriétaire ou à l'occupant du terrain d'enlever l'excédent de la végétation.



Dépôt de déchets

6. Le propriétaire ou l'occupant d'un terrain visé par le présent règlement ne doit pas permettre qu'on y dépose des déchets pouvant être mangés par les oiseaux ou étant de nature à les attirer.

Annexe: Partie I

Description du point de repère de l'aéroport

Le point de repère de l'aéroport est un point situé perpendiculairement à une distance de 91,44 m au nord-ouest d'un point de l'axe de la piste 03-21 qui est situé à une distance de 640,14 m au nord-est de l'extrémité 03 de ladite piste.

Partie II

Description des limites extérieures des terrains

Les limites extérieures des terrains, figurant sur le plan de zonage no. E.1801, de l'aéroport de Peace River, en date du 16 janvier 1984, sont les suivants:

A partir d'un point sur la limite sud du quart sud-ouest de la section 18 du rang 22 du canton 83, à l'ouest du cinquième méridien, ledit point étant le point d'intersection de la limite sud dudit quart de section et de la limite est du lot 4, comme l'indique le plan de levé de terrain déposé sous le numéro 802-2831 au Bureau des titres fonciers du district d'enregistrement du nord de l'Alberta; de là, vers l'est, le long de la limite sud des sections 18 et 17 et du quart sud-ouest de la section 16 et du prolongement des emprises de route jusqu'à l'angle sud-est dudit quart de section; de là vers le nord le long de la limite est dudit quart de section, jusqu'à l'angle nord-est de ce dernier; de là, vers l'est le long de la limite sud du quart nord-est de la section 16 jusqu'à l'angle sud-est de ce quart de section; de là, vers le nord le long de la limite est dudit quart de section jusqu'à l'angle nord-est de ce dernier; de là, vers l'est le long de l'emprise de route et le long de la limite sud du quart sud-ouest de la section 22 jusqu'à l'angle sud-est de ce quart de section; de là, vers le nord le long de la limite est de la moitié ouest des sections 22, 27 et 34 du rang 22 du canton 83, à l'ouest du cinquième méridien, et du quart sud-ouest de la section 3 du rang 22 du canton 84, à l'ouest du cinquième méridien, et du prolongement de cette limite à travers l'emprise de route, jusqu'à l'angle nord-est dudit quart de section; de là, vers l'ouest le long de la limite nord du quart sud-ouest de la section 3 de la limite nord du quart sud-est de la section 4 et de son prolongement à travers l'emprise de route jusqu'à l'angle nord-est dudit quart de section; de là, vers le nord le long de la limite est du quart nord-ouest de la section 4 jusqu'à l'angle nord-est de ce quart de section; de là, vers l'ouest, le long de la limite nord du quart nord-ouest de la section 4, de la section 5 et de la section 6 du rang 22 du canton 84, à l'ouest du cinquième méridien, et du quart nord-est de la section 1 du rang 23 du canton 84, à l'ouest du cinquième méridien, et du prolongement de cette limite à travers les emprises de route, jusqu'à l'angle nord-ouest dudit quart de section; de là, vers le sud le long de la limite ouest du quart nord-est de la section 1 jusqu'à l'angle sud-ouest de ce quart de section; de là, vers l'ouest, le long de la limite nord du quart sud-ouest de la section 1 jusqu'à l'angle nord-ouest de ce quart de section; de là, vers le sud, le long de la limite ouest du quart sud-ouest de la section 1 et de son prolongement à travers l'emprise de route jusqu'à l'angle nord-ouest de la section 36 du rang 23 du canton 83, à l'ouest du cinquième méridien; de là, vers l'ouest, le long de l'emprise de route et le long de la limite nord du quart nord-est de la section 35 jusqu'à l'angle nord-ouest de ce quart de section; de là; vers le sud, le long de la limite ouest de la moitié est des section 35, 26 et 23 et à travers l'emprise de route jusqu'au point d'intersection avec la limite nord de la route, tel qu'indiqué sur le plan 609 BM; de là, vers l'est, le long de la limite nord de ladite route et de son prolongement à travers l'emprise de la route jusqu'au point d'intersection avec la limite ouest de la section 24; de là, vers le sud, le long du plan de la route 609 BM et le long de la limite ouest du quart nord-ouest de la section 13 jusqu'à l'angle sud-ouest de ce quart de section; de là, vers l'est, le long de la limite sud de la moitié nord de la section 13 et de son prolongement à travers l'emprise de la route jusqu'à l'angle sud-ouest du quart nord-ouest de la section 18 du rang 22 du canton 83, à l'ouest du cinquième méridien; de là, vers le sud, le long de la limite ouest de la section 18 jusqu'à l'angle le plus au nord du lot 2, tel qu'indiqué sur le plan 802-2831; de là, vers le sud-est, le long de la limite nord-est des lots 2,3 et 4, tel qu'indiqué sur le plan 802-2831, jusqu'au point de départ.

Partie III

Description des surfaces d'approche

Les surfaces d'approche, figurant sur le plan de zonage no. E.1801 de l'aéroport de Peace River, en date du 16 janvier 1984, sont des surfaces attenantes à chacune des extrémités de la bande associée à la piste 03-21, et chacune consiste en un plan incliné à raison de 1 m dans le sens vertical contre 50 m dans le sens horizontal, qui s'élève jusqu'à une ligne horizontale imaginaire tracée perpendiculairement au prolongement de l'axe de la bande, à 300 m, dans le sens vertical, au-dessus de l'altitude des extrémités de la bande, et à 15,000 m, dans le sens horizontal, des extrémités de la bande, les extrémités extérieures de la ligne horizontale imaginaire étant à 2,400 m du prolongement de l'axe de la bande.

Partie IV

Description de la surface extérieure

La surface extérieure, figurant sur le plan de zonage no. E.1801 de l'aéroport de Peace River, en date du 16 janvier 1984, est une surface imaginaire qui consiste en un plan commun situé à une altitude constante de 45 m au-dessus de l'altitude déterminée du point de repère de l'aéroport; la surface imaginaire est toutefois située à 9 m au-dessus de la surface du sol lorsque le plan commun est à moins de 9 m au-dessus de ladite surface du sol.

Partie V

Description de la bande

La bande associée à la piste 03-21 et indiquée sur le plan de zonage no. E.1801 de l'aéroport de Peace River, en date du 16 janvier 1984, est d'une largeur de 300m, soit 150 m de part et d'autre de l'axe de la piste, et d'une longueur de 1,644 m.

Partie VI

Description des surfaces de transition

Les surfaces de transition, indiquées sur le plan de zonage no. E.1801 de l'aéroport de Peace River, en date du 16 janvier 1984, sont des surfaces consistant en un plan incliné à raison de 1 m, dans le sens vertical, contre 7 m dans le sens horizontal, perpendiculairement à l'axe et au prolongement de l'axe de la bande et de ses surfaces d'approche, et qui s'élève jusqu'à son croisement avec la surface extérieure.



mots croisés

HORIZONTALEMENT - S.O.P

1 — Qui écoute. — Conscience.
2 — Son abrév. est "VS". — Du verbe aller.
3 — Anc. ville italienne. — Peine que l'on prend pour faire une chose.
4 — Apporter un remède.
5 — Ure, inversé. — Prén. masc. — Abrév. de frère.
6 — Située. — Grandes ignorances.
7 — Un des hauts sommets de l'U.R.S.S.
8 — Conj. — Sainte. — Soleil.
9 — Ne direz point. — Plus mal.
10 — Attachées au mors du cheval. — Mâles de la poule.
11 — Allonger par traction. Assassiné.
12 — Ce qui est dû. — Allure du cheval. — Bravez.

VERTICALEMENT

1 — Point culminant. — Tardif.
2 — Plante potagère. — Sert à stimuler.
3 — Prière. — Colère.
4 — Affaiblie. — Homme d'Etat américain.
5 — Pron. pers. — De la gamme. — Avoir à la main.
6 — Qui se produit en été. — Chiffre.
7 — Souveraines. — Manche au tennis.
8 — Brûlante.
9 — Quatre. — Grand lac.
10 — Riv. d'Arménie. — Préfixe. — Marmites.
11 — Mois. — Qui appartient au domaine des fées.
12 — Alors (vx). — Suffisamment.

mots cachés

11 lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	T	U	O	T	S	L	A	A	A	A	D	A	M	D
2	P	I	N	S	N	I	E	R	O	N	T	R	A	E	I
3	M	E	I	I	E	M	I	M	E	I	F	O	P	D	S
4	N	L	O	R	I	H	U	E	E	M	R	L	O	U	P
5	P	F	N	E	A	U	S	S	I	E	O	E	U	S	A
6	A	R	S	R	R	M	O	T	I	R	M	S	R	E	R
7	P	A	T	E	I	E	U	E	A	O	A	D	O	R	A
8	E	P	E	R	T	E	S	B	S	N	G	T	M	T	I
9	A	P	R	E	N	A	L	R	S	T	E	O	E	I	T
10	P	A	R	M	E	E	T	A	O	E	R	I	T	R	R
11	P	D	R	A	M	E	V	S	U	T	L	I	T	S	A
12	A	O	E	E	O	O	I	O	V	O	O	O	R	M	C
13	R	P	N	A	I	T	R	E	I	V	O	I	E	S	R
14	U	T	O	R	S	O	E	S	R	R	O	S	N	R	O
15	T	E	M	O	I	N	R	O	S	S	E	T	R	A	C

Armée
adopte
âmes
animeront
adora
âpre
armes
aussi
adam
assouvir
apparut
Bras
Créoles
croc

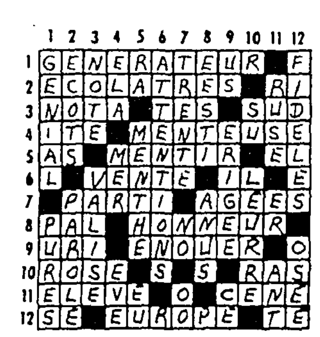
Déplorablement
drôles
disparaîtra
drame
Este
Frappa
fromage
foins
huée
hume
Loup
lois
Mentiraient

méduse
moisi
mime
mort
Nieront
naître
Omettre
Pâte
pertes
pins
plis
pape
pour

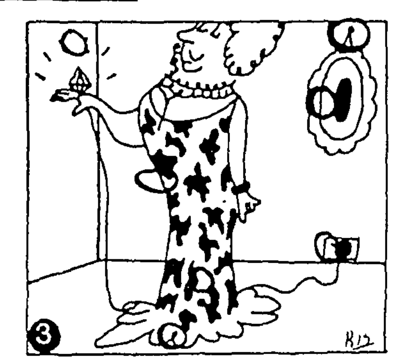
Râtera
renom
rosse
Sire
savoir
soirs
sous
serti
Trahira
toute
trac
témoin
Unions

Voire
virer
vote
voit
voies

solutions



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	N	E	R	A	T	E	U	R	■	F
2	E	C	O	L	A	T	R	E	S	■	R	I
3	N	O	T	A	■	T	E	S	■	S	U	D
4	I	T	E	■	M	E	N	T	E	U	S	E
5	A	S	■	M	E	N	T	I	R	■	E	L
6	L	■	V	E	N	T	E	■	I	L	■	E
7	■	P	A	R	T	I	■	A	G	É	E	S
8	P	A	L	■	H	O	N	N	E	U	R	■
9	U	R	I	■	E	N	O	U	E	R	■	O
10	R	O	S	E	■	S	■	S	■	R	A	S
11	E	L	E	V	E	■	O	■	C	E	N	E
12	S	E	■	E	U	R	O	P	E	■	T	E



LAMENTATION















VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER

du 21 mars au 20 avril

Si vous voulez faire face objectivement aux arguments de la personne qui vous aime et dont l'esprit prendra une tournure pessimiste, vous devrez contrôler votre émotivité. Apaisez ses inquiétudes et prouvez-lui votre attachement.

TAUREAU

du 21 avril au 20 mai

Ne prenez aucune décision sous le coup de l'émotion et si vous donnez suite à votre envie d'adresser des reproches, surveillez vos paroles; ne soyez pas trop amer. Vous allez voir disparaître votre mauvaise humeur comme par enchantement.

GEMEAUX

du 21 mai au 21 juin

Soyez diplomate et restez calme, même si au fond de vous, vous sentez une certaine résistance de la part de la personne qui vous aime pour réaliser certains projets qui vous tiennent à coeur.

CANCER



du 22 juin au 22 juillet

Si vous vous sentez nerveux, allez faire une petite promenade, cela vous calmera. Soyez prévenant envers la personne chère. C'est en vous montrant raisonnable et prudent que vous profiterez d'une bonne ambiance.

LION

du 23 juillet au 23 août

Attention, ne confondez pas l'amour et la pitié. Un être attachant essaiera de vous émouvoir sur son sort, ne succombez pas à ses invitations. Vous accorderez beaucoup plus de prix à l'amitié, ce qui vous sera bénéfique.

VIERGE

du 24 août au 22 sept.

Vous saurez apprécier les valeurs sentimentales. Vous aurez la chance de votre côté en amour. Vous recevrez beaucoup. Du rêve, il semble que vous passerez à l'action mais il se mêlera beaucoup de caprice.

BALANCE

du 23 sept. au 23 oct.

Continuez à collaborer avec la personne qui vous aime, démontrez de l'enthousiasme mais aussi du doigté. Evitez de mentir inutilement, juste pour le plaisir. Un problème se résoudra mais avec quelques retards.

SCORPION

du 24 oct. au 22 nov.

Vous retrouverez une certaine sérénité. Vous allez voir d'un oeil plus détaché les petites difficultés de la vie quotidienne et votre caractère s'en ressentira bénéfiquement. Vous ferez de votre mieux pour plaire.

SAGITTAIRE



du 23 nov. au 21 déc.

Il semble qu'on sera ravi de vous voir plus optimiste, plus gai, et on vous offrira toute la tendresse que vous pourrez désirer. Une transformation heureuse dans votre vie sur le plan du coeur approche lentement.

CAPRICORNE

du 22 déc. au 20 janv.

Sortez et consacrez plus de temps à l'amitié. Vous ferez preuve de plus de maturité et de plus de jugement. Il y aura beaucoup de mouvement autour de vous. On vous trouvera généreux et sensible.

VERSEAU

du 21 janv. au 19 fév.

Sur le plan social ou amical, vous obtiendrez des succès qui se prolongeront. L'affection de la personne qui vous aime vous sera très utile car votre nervosité sera aggravée par les conversations de votre entourage.

POISSONS

du 20 féve. au 20 mars

Pas de changement sur le plan sentimental. Vous n'en aurez d'ailleurs pas le désir et vous ne lèverez même pas le petit doigt pour provoquer quoi que ce soit. Bonne entente avec tous ceux qui vous entourent.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10 h 30 et midi

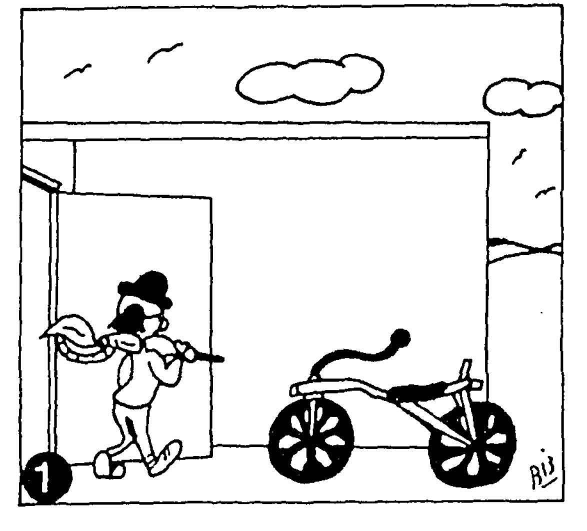
Ste-Anne
16422 - 99A avenue
Dimanche: 10 h 30 et midi

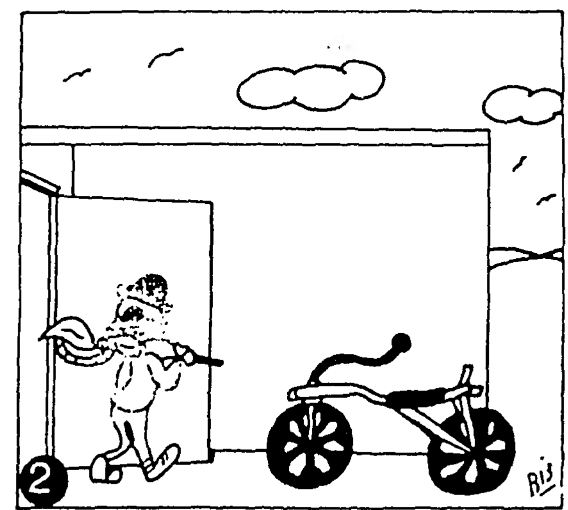
St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 19 h
Dimanche: 9 h et 11 h

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 00 et midi

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17 h 00
Dimanche: 10 h 30 et midi

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs

Soirée Gala '85: Une première!

EDMONTON-Un peu plus de deux cent personnes se sont déplacées samedi soir dernier le 11 mai au Musée provincial à Edmonton pour entendre quelques uns des meilleurs talents artistiques de la francophonie albertaine.

Organisée sous les auspices de la Commission culturelle de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), la Soirée Gala '85 s'inscrivait dans le cadre de l'Alberta Showcase. Pendant trois journées, c'est-à-dire du jeudi au samedi, on a ainsi assisté à une "foire artistique" d'envergure provinciale qui s'est clôturée samedi par un spectacle totalement en français.

L'idée de l'insertion d'une programmation francophone à l'intérieur du Showcase albertain avait germé depuis l'an dernier dans la tête de M. Guy Lacombe, responsable au Secrétariat provincial de l'ACFA de la Commission culturelle. L'objectif était double. On voulait d'abord que la soirée puisse être un éventuel "tremplin" pour les artistes qui s'y produiraient. Par ailleurs, une telle soirée constituait également l'occasion rêvée pour démontrer qu'il existe une excellence artistique au sein de la francophonie albertaine.

La mise en scène et la direction artistique de la soirée ont été assurées par Mme Michèle Lehardy, contractuelle pour la Commission culturelle à l'ACFA provinciale. Celle-ci estime que les talents qui se sont produits samedi ne sont qu'un "échantillon" dans le réservoir artistique profilique de la francophonie de l'Alberta.

Enfin, se disant satisfait du spectacle du 11 mai, M. Guy Lacombe escompte renouveler la Soirée Gala l'an prochain en comptant tirer le maximum de profit de cette première expérience.

(Manque aux photos ci-dessous le trio baroque "Entre-amis" et le ténor Ken Morrison.)

(photos: Paul Denis)



Les Chantamis

Paul Lorieau



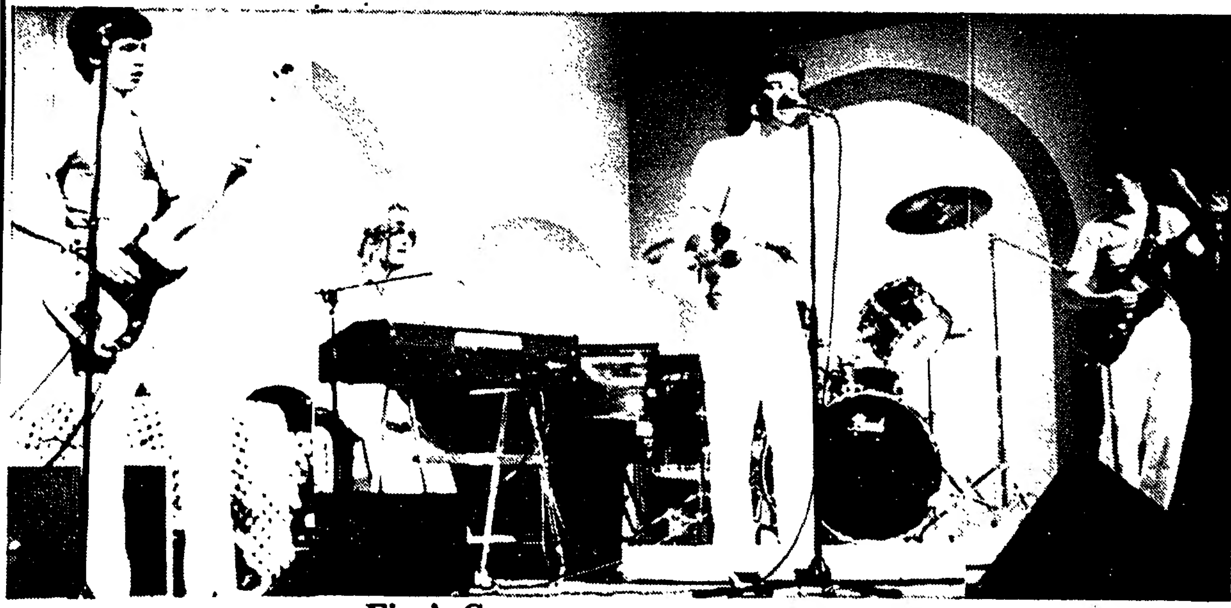
Gabrielle Bugeaud



Carmen Tellier Bourret



Diapason



Five's Company



Jacques Chauvin